



Ordre des traducteurs, terminologues  
et interprètes agréés du Québec

# Circuit

[www.ottiaq.org](http://www.ottiaq.org)

**LES OUTILS : NOUVEAUTÉS ET ENJEUX**

LA LEXICOGRAPHIE D'ICI VUE D'EUROPE

**10 ans**  
*à communiquer*  
notre *passion*

# LogiTerm<sup>®</sup> 2,

*vosre outil de tous les jours*

*Pensé et créé par des professionnels de la traduction, LogiTerm vous apporte une aide véritable dans vos tâches les plus courantes.*



**Plus performant**  
**Moins cher**  
**Plus simple**



Terminotix Inc.  
240, rue Bank  
Bureau 600  
Ottawa (Ontario)  
K2P 1X4  
Tél. : (613) 233-8465  
Télé. : (613) 233-3995  
termino@terminotix.com  
www.terminotix.com

- Trois bases de données dans un seul outil
- Une recherche raffinée et performante
- Un système accueillant pour votre terminologie
- Une nouvelle ressource précieuse : le bitexte
- De puissantes fonctions linguistiques

**Si vous n'avez pas  
essayé LogiTerm<sup>®</sup> 2,  
vous n'avez encore rien vu!**

Vous rêvez d'un logiciel qui vous permette :

- d'interroger à la fois votre terminologie et vos textes?
- d'exploiter même les documents de l'ensemble de votre organisme?
- de contrôler l'accès à certaines parties de votre terminologie ou de vos documents?
- d'exploiter vos documents dans leur format d'origine, sans conversion?
- de lancer des recherches puissantes, mais sans opérateurs compliqués?
- de créer une version bilingue de vos documents traduits?
- de réussir vos alignements du premier coup, sans correction?
- d'échanger des données avec vos mémoires de traduction?
- de chercher au besoin dans un sous-ensemble de votre terminologie ou de vos documents?
- de rendre votre terminologie ou vos documents accessibles sur le Web?
- de trouver des termes apparentés à ceux que vous cherchez?
- d'interroger sans conversion des lexiques de toute provenance?

**Ne cherchez plus!**

LogiTerm<sup>®</sup> 2 vous offre tout cela, et bien plus encore,  
à un prix vraiment abordable.

# Traducteurs et interprètes, moteurs du changement social



**Betty Cohen, trad. a.**

Tel est le thème choisi par la Fédération internationale des traducteurs pour la Journée mondiale de la traduction 2002.

« Dans un environnement géopolitique en mutation constante, caractérisé par le paradoxe de la mondialisation et de la “localisation”, les traducteurs et interprètes se trouvent engagés dans la tâche énorme que constitue la naissance et le développement de nouvelles nations, l’intégration d’autres au sein d’organisations économiques, commerciales, politiques et caritatives ainsi qu’aux besoins de communication de populations déplacées dans le monde. Cette mission prend la forme de fonctions essentielles comme le respect du droit international dans des organisations telles Interpol, la Cour internationale de Justice, les tribunaux pénaux internationaux et beaucoup d’autres. »

En ces termes, le Conseil d’administration de la FIT a voulu souligner — et rappeler surtout — le rôle essentiel des traducteurs et interprètes dans tous les échanges mondiaux, qu’il s’agisse de commerce, de culture, d’économie, de politique ou d’entraide internationale. C’est là une excellente initiative car elle a une incidence à la fois sur le grand public et sur nous-mêmes.

Au grand public elle rappelle que tous les événements internationaux, surtout les plus médiatisés, ne pourraient avoir lieu sans la présence de traducteurs et d’interprètes. Chaque assemblée, quelle qu’en soit la taille, chaque reportage, chaque élément d’information fait intervenir, à un moment ou à un autre, une personne capable de construire un pont entre deux langues. Le traducteur, à ce titre, est un vecteur essentiel de la communication, donc de l’information, donc du progrès. Il est présent dans les grandes réunions internationales, présent dans les interventions humanitaires, présent dans la résolution des conflits, présent dans tout ce qui porte le nom d’échange entre les pays.

Quant à nous, traducteurs, ce thème de notre journée mondiale nous fait sortir de notre travail quotidien, souvent par trop commercial, pour nous faire prendre conscience de notre rôle réel, de la signification de ce que nous faisons, même dans une traduction aussi anodine soit-elle. Nous sommes un maillon essentiel de la chaîne de communication, le petit boulon sans lequel, parfois, tout s’écroule.

Et comme ce petit boulon, nous sommes souvent invisibles...

## Dossier

5

*Au-delà des mémoires de traduction, dont on parle beaucoup, il existe d’autres outils d’aide à la traduction qui peuvent être précieux pour les langagiers. Circuit a voulu en connaître la nature et explorer les enjeux qu’ils représentent pour la profession.*

## Sur le vif

19

*Un colloque sur la localisation; Acfas 2002 : l’enseignement de la traduction; 10 ans à communiquer notre passion; Notes et contrenotes; les Échappées.*

## Curiosités

22

*Les nombreux noms de l’hiver et autres exemples de la relativité linguistique.*

## Des revues

23

*Des « sédiments linguistiques » provenant de la langue gauloise; au Japon, l’enseignement de l’anglais par Internet; les difficultés d’interprétation inhérentes aux textes juridiques dans la traduction de l’anglais au danois.*

## Des livres

24

*Une thèse de doctorat sur les dictionnaires québécois publiée en France.*

## Pages d’histoire

26

*D’abord théologien et philosophe, Friedrich Schleiermacher consacra les trente dernières années de sa vie à la traduction des œuvres de Platon.*

## Des techniques

28

*Trafiquer la fonction « Correction automatique » de MS Word pour en faire un outil d’aide à la traduction.*

## Sur la toile

29

*Des explications sur les métamoteurs de recherche et des signets utiles pour ceux et celles qui s’intéressent au domaine médical.*

Publié quatre fois l'an par l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec

Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec  
**Circuit**

2021, avenue Union, bureau 1108  
Montréal (Québec) H3A 2S9  
Tél. : (514) 845-4411, Téléc. : (514) 845-9903  
Courriel : [circuit@ottiaq.org](mailto:circuit@ottiaq.org)  
Site Web : <http://www.ottiaq.org>

**Vice-présidente, Communications — OTTIAQ**

Danielle Henripin

**Direction**

Betty Cohen

**Rédactrice en chef**

Gloria Kearns

**Rédaction**

Manon Bergeron (*Sur la toile*), Betty Cohen (*Silhouette, Sur le vif*), Didier Lafond (*Curiosités*), Solange Lapierre (*Des livres*), Benoît Le Blanc (*Classe affaires*), Marie-Ève Racette (*secrétaire du comité*), Éric Poirier (*Des revues*), Eve Renaud (*Notes et contrenotes*), Wallace Schwab (*Des techniques*)

**Dossier**

Betty Cohen

**Ont collaboré à ce numéro**

Nylda Aktouf, Pierre Cloutier, Emmanuel Kamgang, François Lavallée, Marie-Claude L'Homme, Jean Marguerat, Valérie Martineau, Tania Nicolas, Marie-Ève Valiquette, Jian Yang

**Direction artistique, éditique, prépresse et impression**

Mardigrafe inc.



Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec

Aux grands mots, les grands moyens.

**Publicité**

Jérôme Demers, Agence Tournesol

Tél. : (514) 398-9838 (221)

Téléc. : (514) 398-9800

**Avis aux auteurs :** Veuillez envoyer votre article à l'attention de *Circuit*, sous format RTF, sur disquette ou par courrier électronique.

Toute reproduction est interdite sans l'autorisation de l'éditeur et de l'auteur. La rédaction est responsable du choix des textes publiés, mais les opinions exprimées n'engagent que les auteurs. L'éditeur n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les annonces paraissant dans *Circuit*.

© OTTIAQ

Dépôt légal - 3<sup>e</sup> trimestre 2002

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 0821-1876

**Tarif d'abonnement**

Membres de l'OTTIAQ : abonnement gratuit

Non-membres : 35 \$ par année (40 \$ à l'extérieur du Canada), toutes taxes comprises. Chèque ou mandat-poste à l'ordre de « *Circuit* OTTIAQ » (voir adresse ci-dessus).



Deux fois lauréat du Prix de la meilleure publication nationale en traduction de la Fédération internationale des traducteurs.

**Nous aimons  
vous lire.  
Écrivez-nous  
pour nous  
faire part  
de vos commentaires.**



2021, avenue Union, Bureau 1108

Montréal (Québec) H3A 2S9

Tél. : (514) 845-4411

Téléc. : (514) 845-9903

Courriel : [circuit@ottiaq.org](mailto:circuit@ottiaq.org)

Site Web : <http://www.ottiaq.org>



**SERVICE AUX MEMBRES**

(514) 861-2052 · 1 800 520-2052

[www.laprofessionnelle.ca](http://www.laprofessionnelle.ca)



**ÉCONOMISEZ  
JUSQU'À 40% 6\* \$ / billet**

\* Des frais administratifs de 0,50 \$ s'ajouteront au prix par billet pour un total de 6,50 \$ taxes incluses. Frais de livraison à partir de 5,50 \$. Les prix sont sujets à changement sans préavis. Le billet est valable en tout temps après le 10<sup>e</sup> jour de la sortie du film. Valable jusqu'à la dernière journée du mois poinçonné sur le billet. Quantité limitée.

- Achat et location de véhicules
- Cellulaires et SCP
- Hypothèque
- Hôtels
- Journaux et magazines
- Optique et optique laser
- Sport
- Voyages

# Les deux côtés de la médaille...

**N**ous connaissons tous aujourd'hui les avantages des nouveaux outils informatiques et nous savons également que l'utilisation que certains en font suscite de nombreuses questions et soulève des controverses.

*Circuit* a voulu faire le point et répondre à deux questions que les traducteurs se posent souvent. Premièrement, quels sont ces nouveaux outils et à quoi servent-ils ? Deuxièmement, quels sont les enjeux qu'ils soulèvent ? Nous avons donc demandé à plusieurs spécialistes, rencontrés en août 2001 au Collège Glendon à l'occasion d'un colloque sur le sujet, de nous parler de leurs travaux. Nous avons ensuite rassemblé quelques réflexions sur les enjeux soulevés par l'apparition de ces nouvelles technologies.

Nous avons commencé par la mère de toutes les technologies nouvelles : la traduction automatique. Où en est-elle ? Comment a-t-elle pu proliférer ainsi ces dernières années après plusieurs décennies de stagnation relative ? Elliott Macklovitch, référence dans ce domaine, a bien voulu répondre à nos questions. Marie-Claude L'Homme, auteure de *Initiation à la traductique*, publié chez Linguatex, fait ensuite le point sur les outils d'aide à la terminologie. Jean Quirion, pour sa part, nous vante les mérites des logiciels d'indexation et Jian Yang, de l'Office de la langue française, nous dévoile un projet révolutionnaire dans le traitement de la terminologie multilingue. Outre l'exposé de la technique en tant que telle, tous abordent une réflexion sur son incidence sur les méthodes de travail et incitent le lecteur à pousser plus loin.

Suivent Jean Marguerat — devin ou Cassandre — qui nous force à réfléchir sur nos droits et, surtout, sur l'avenir de notre métier, et Valérie Martineau, qui pousse un cri du cœur devant les inquiétudes de ses collègues. Plus terre à terre, Betty Cohen fait part de ses réflexions sur les préoccupations auxquelles nous faisons tous face, à un degré ou un autre.

Bref, ce dossier pose plus de questions qu'il n'en résout. Le progrès entraîne toujours avec lui son cortège de questionnements éthiques et déontologiques. Les nôtres ne sont pas mortels ni profondément philosophiques, mais ils sont là. Nous ne pouvons plus dire « ça n'arrive qu'aux autres ». ☹



# La traduction automatique : état des lieux et prospective

○  
*On parle beaucoup des outils d'aide à la traduction, moins de la traduction automatique en tant que telle. Celle-ci a pourtant fait des progrès énormes et elle est beaucoup plus présente dans les échanges, notamment grâce à Internet ou à cause de lui, c'est selon. Circuit a voulu en savoir davantage et a interrogé pour cela l'une des personnes les mieux renseignées du domaine : Elliott Macklovitch.*

propos recueillis  
 par Betty Cohen



**Circuit** — M. Macklovitch, vous avez commencé votre carrière de spécialiste en traitement automatique des langues naturelles à l'Université de Montréal en 1977, dans l'équipe TAUM, qui venait de livrer un système de traduction automatique des prévisions météorologiques. Vous avez depuis poursuivi une brillante carrière dans le domaine et êtes aujourd'hui à la tête du RALI, laboratoire de recherche appliquée en linguistique informatique, de l'Université de Montréal et président de l'Association for Machine Translation in the Americas. Vous avez donc pu observer l'évolution du domaine en général et de la traduction automatique en particulier. Que pouvez-vous en dire aujourd'hui ?

**Elliott Macklovitch** — S'il n'y avait qu'une chose à noter sur l'évolution du traitement automatique des langues naturelles, ce serait le changement de paradigme auquel nous avons assisté au cours des dix à quinze dernières années et l'incidence de ce changement sur l'automatisation du processus de traduction.

Pendant la majeure partie de son histoire, pourtant jeune puisque nous parlons d'une cinquantaine d'années, la traduction automatique a voulu automatiser l'ensemble du processus de traduction. L'objectif était de pouvoir prendre un texte et le traiter par ordinateur de façon entièrement automatique afin d'obtenir un texte équivalent dans une autre langue, dans le respect des règles grammaticales et idiomatiques, et du sens évidemment.

Pour parvenir à ce traitement automatique, les chercheurs en TA à l'époque empruntaient les méthodes et les formalismes de leurs confrères en grammaire générative. On visait des programmes capables d'analyser d'abord le texte de départ afin d'en dégager une structure syntaxico-sémantique, ensuite d'effectuer le transfert de cette structure, et puis de générer une phrase réalisant cette structure dans l'autre langue. Cela nécessitait des milliers de règles, des lexiques sophistiqués et une interaction entre les deux qui était souvent opaque. Le résultat, cependant, n'était pas toujours convaincant pour la simple raison que la machine n'était pas en mesure d'apporter à la traduction ce que l'humain lui apporte, à savoir sa connaissance du monde et tout son bagage culturel. Il fallait donc, en amont ou en aval, une intervention humaine parfois lourde et souvent peu rentable comparativement à une traduction humaine directe. Ces programmes coûtaient donc très cher en temps, en ressources humaines et en capacité de traitement.

Mais l'avènement de l'ordinateur personnel d'abord et d'Internet par la suite ont radicalement changé le paysage. Les approches à l'automatisation ont changé

parce que, d'une part, les capacités de traitement ont décuplé; d'autre part et surtout, la demande de traduction est montée en flèche, et le nombre d'utilisateurs de traduction automatique, aussi rudimentaire soit-elle, a augmenté de façon exponentielle. On s'est aperçu en fait que les utilisateurs de la traduction automatique dans Internet ne faisaient traduire, le plus souvent, que de très courts fragments de texte. Ainsi, la clientèle de la TA a connu un changement de fond. Il y a dix ans, tous les fournisseurs de systèmes de TA visaient encore le marché des traducteurs professionnels. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

**C.** — Mais la technique, elle, était-elle toujours au même point, auquel cas comment a-t-on pu répondre à cette demande soudaine ?

**E. M.** — La technique aussi a évolué. Au début des années 90, des chercheurs en TA ont eu l'idée d'explorer des techniques statistiques qui ont connu du succès dans le domaine de la reconnaissance de la voix. Le résultat a été inespéré. D'analytique, la traduction automatique est devenue empirique puisqu'elle consistait à aller puiser des correspondances dans d'énormes corpus, à l'aide de méthodes statistiques qu'il serait trop compliqué d'expliquer ici. Il a, dès lors, été possible de produire des systèmes beaucoup plus robustes, puisque leurs connaissances linguistiques sont induites directement des données textuelles, au lieu de dépendre d'une multitude de règles formulées par des humains, qui sont hélas toujours faillibles.

**C.** — Qu'est-il advenu alors des recherches sur les systèmes à base de règles ?

**E. M.** — Certaines d'entre elles ont encore cours, mais elles ne se fondent plus uniquement sur les méthodes traditionnelles; tout le monde aujourd'hui exploite les nouvelles techniques statistiques, ne serait-ce que pour le dépouillement des corpus. Par ailleurs, le succès de ces nouvelles méthodes a encouragé des grandes sociétés multinationales comme IBM, Microsoft, AT&T, Sony et autres à lancer de nouveaux projets de recherche en TA. En fait, la demande de traduction de qualité est telle qu'elle surpasse déjà les capacités de la profession à y répondre, et cette tendance ne semble pas ralentir. En conséquence, tout système qui permettrait un tant soit peu d'accroître la productivité est le bienvenu. Cette demande sans cesse croissante est la première source de ce regain de la recherche. Mais on fonde aussi beaucoup d'espoirs sur ces nouvelles méthodes empiriques de traitement automatique des langues naturelles; on espère qu'elles permettront des progrès substantiels, à défaut de grandes découvertes.

C. — Dans quel sens ces progrès vont-ils ?

E. M. — On peut distinguer au moins trois grandes pistes, et ce, toujours dans l'optique de la traduction entièrement automatique : le « langage contrôlé », la traduction à base d'exemples et la traduction vocale.

Le langage contrôlé (ou *controlled language* en anglais), consiste à simplifier la langue du texte de départ de façon à faciliter le travail de la machine. Il s'agit, en fait de désambiguïser le texte. On a commencé par imposer des restrictions aux rédacteurs techniques, qui l'ont très mal pris pour des raisons évidentes. On a pensé ensuite à mettre au point des programmes automatiques dont le rôle est de signaler les constructions et le vocabulaire non conformes aux spécifications du langage contrôlé et de proposer des solutions de remplacement. Cette approche se prête bien à la traduction multilingue de documents techniques qui tolèrent mieux les phrases courtes, simples et répétitives.

La traduction automatique à base d'exemples (ou *example-based MT* en anglais) s'apparente aux mémoires de traduction en ce qu'elle est fondée sur des paires de phrases traduites. Mais elle est plus ambitieuse dans la mesure où le système recherche dans sa mémoire les segments de phrases identiques et les régénère, en les combinant parfois. L'intérêt de cette méthode est qu'elle s'appuie sur des traductions humaines, comme les mémoires de traduction. L'ennui cependant vient du fait que plus la base de données est grande, plus il est difficile, pour le programme, de rechercher et d'évaluer les appariements éventuels.

La traduction vocale est plus ambitieuse encore. Il ne suffit pas, en effet, de combiner un système de traduction automatique classique avec un système de reconnaissance vocale. Il faut aussi tenir compte des fragments de phrases, des corrections et des hésitations. Vaste chantier qui se poursuit, à l'échelle internationale d'ailleurs.

Cela dit, et malgré tous les progrès que l'on constate dans la qualité générale des traductions produites par les meilleurs systèmes, il restera toujours une part irréductible de problèmes de traduction que la machine ne pourra pas résoudre car elle exigera des connaissances extralinguistiques. Rappelons également que les systèmes statistiques, aussi perfectionnés soient-ils, n'ont pas réussi à battre Systran lors des évaluations effectuées par la défense américaine en 1994 – Systran étant le plus ancien et le plus connu des systèmes de TA commerciaux, qui est basé sur une masse énorme de dictionnaires patiemment élaborés sur des dizaines d'années.

C. — La traduction humaine a donc encore un bel avenir...

E. M. — Oui, car les méthodes à base de corpus actuelles ne permettent pas non plus de tenir compte de ces connaissances extralinguistiques. En fait, l'impact du changement de paradigme dont je parlais tout à l'heure se ressent moins dans la qualité des textes que dans la possibilité de produire des systèmes à moindre coût.

Néanmoins, je pense, globalement, que les perspectives sont très favorables. La disponibilité de la TA



dans Internet permet au public de reconnaître que les besoins de traduction ne sont pas tous de même niveau. La traduction automatique peut répondre aux besoins de compréhension simple et permettre ainsi de réserver les compétences humaines pointues pour les textes plus importants. Les progrès de la recherche permettent par ailleurs d'améliorer sensiblement la productivité des traducteurs humains. Loin de les remplacer en fait, la traduction automatique permettra à mon avis d'utiliser à bon escient — de façon plus stratégique et plus productive — les précieuses compétences humaines. ☺

### Les outils d'aide à la traduction

Les progrès de la recherche en traduction automatique ont permis d'améliorer également les outils d'aide à la traduction, domaine de spécialisation du laboratoire de recherche appliquée en linguistique informatique (RALI) de l'Université de Montréal, dont Elliott Macklovitch est le directeur. Voici quelques-uns de ces outils :

- 1) Les concordanciers bilingues — Ces outils permettent de soumettre un terme, une expression ou une phrase au système qui en recherche les différentes occurrences dans la base de données et les affiche dans leur contexte et avec leur traduction. Un tel outil requiert une base de données très exhaustive et un puissant logiciel d'alignement, mais il devient une sorte d'énorme dictionnaire virtuel.
- 2) La traduction interactive — Méthode par laquelle la machine propose des traductions possibles au traducteur humain, qui a le choix de les accepter ou de les refuser à mesure qu'il saisit sa traduction. En d'autres termes, le traducteur commence sa phrase et la machine lui propose, par appariement et prédiction, des suites possibles.
- 3) L'identification automatique de la langue — Il ne s'agit pas ici de traduction, mais plutôt de l'utilisation des mêmes techniques statistiques pour identifier la langue et le codage d'un document électronique.

Pour voir des démonstrations de ces systèmes et d'autres, visitez le site du RALI à <http://www.rali.iro.umontreal.ca>.



# Des outils et des terminographes

○

La terminographie actuelle est nécessairement assistée par ordinateur. Cette nouvelle donne a des impacts sur l'enchaînement des étapes d'une recherche, sur la manière d'envisager les termes et, enfin, sur la nature des données recueillies.

par Marie-Claude L'Homme

**L**e terminographe a aujourd'hui accès à toute une gamme d'applications destinées à alléger la confection de dictionnaires spécialisés ou l'enrichissement de banques de terminologie. Au concordancier, devenu un classique, se greffent d'autres logiciels et des techniques dont les appellations ne sont pas toujours transparentes (extraction de termes, bitexte, repérage de contextes « riches en information », corpus, etc.).

La terminographie actuelle est nécessairement assistée par ordinateur. Cette nouvelle donne a des impacts sur l'enchaînement des étapes d'une recherche, sur la manière d'envisager les termes et, enfin, sur la nature des données recueillies. Il n'est pas possible d'en aborder tous les aspects dans les lignes qui suivent (voir l'encadré pour des suggestions de lectures). Nous nous attarderons donc ici sur l'exploitation des corpus spécialisés en format électronique et sur deux familles d'applications, à savoir les concordanciers et les extracteurs de termes.

1. Réflexion sur la mise en forme des corpus spécialisés, les moteurs de recherche, une bibliographie de la terminotique et de nombreux liens vers d'autres sites : ATTRAIT (Atelier de travail informatisé du terminologie) ([www.rint.org/attrait](http://www.rint.org/attrait)).
2. Travaux sur les corpus spécialisés, les étiqueteurs et les extracteurs de termes : Observatoire des ressources informatiques pour la terminologie ([www.fas.umontreal.ca/ling/lhomme/terminotique.html](http://www.fas.umontreal.ca/ling/lhomme/terminotique.html)).
3. Réflexions sur l'utilisation des corpus spécialisés : Ahmad, K. et M. Rogers (2001). *Handbook of Terminology*, Volumes 1 et 2, Amsterdam/Philadelphia : Johns Benjamins, pp. 725-760 ; Meyer, I. et K. Macintosh (1997). « The Corpus from a Terminographer's Viewpoint », *International Journal of Corpus Linguistics* 1(2), pp. 279-302.
4. Les deux volumes du *Handbook of Terminology* contiennent de nombreuses contributions portant sur l'intégration d'outils informatiques dans le travail du terminographe : Wright, S.E. and G. Budin (1997, 2001). *Handbook of Terminology*, Volumes 1 et 2, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.

## La nouvelle donne

La recherche terminographique se décline en un certain nombre de tâches reproduites dans la partie gauche de la figure 1. Presque toutes les tâches peuvent faire l'objet d'un traitement informatique, comme le montre la colonne de droite, de la collecte de la documentation jusqu'à la diffusion des données sur un support papier (dictionnaire) ou électronique (banque de terminologie).

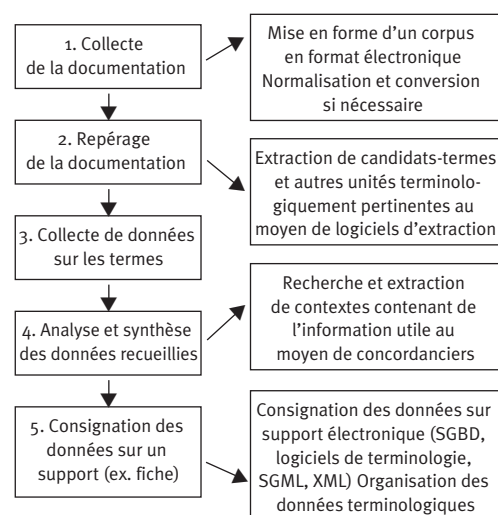


Figure 1 : Séquence de tâches en recherche terminographique classique et automatisée

Les outils d'exploitation des corpus interviennent lors du repérage des termes (étape 2 de la figure) et de la collecte de données sur les termes (étape 3 du tableau).

## Le concordancier

Dans sa version la plus simple, le concordancier permet de retrouver, dans un corpus (voir l'encadré à la page 9) plus ou moins volumineux, les différentes occurrences d'une chaîne de caractères. La figure 2 montre une série de contextes extraits d'un corpus de textes médicaux au moyen d'un concordancier.

TERME RECHERCHÉ : maladie

L'adrénoleucodystrophie est une enzyme responsable de la méningo-encéphalites liées à la t à l'expression clinique : — la t plus fréquents au cours de la rale est rare au cours de cette têtêt de l'exploration vers une

maladie  
maladie  
maladie  
maladie  
maladie  
maladie  
maladie

récessive liée au sexe qui débute en le diagnostic peut être fait plus ou de Lyme. Les anomalies découvertes de LETTERER-SIWE : atteinte granuloma de Recklinghausen que dans la STB, l' , car les tumeurs les plus classiques locale. Cette radiographie des sinus

Figure 2 : Contextes contenant maladie

Marie-Claude L'Homme est professeure au Département de linguistique et de traduction de l'Université de Montréal.



Les contextes sont présentés sous forme d'*index KWIC* (*key-word in context*). D'autres concordanciers, à optique documentaire, établissent une correspondance avec le texte original sans le modifier et reportent l'utilisateur aux segments où apparaît le terme recherché.

La plupart des concordanciers ne prennent pas en charge les problèmes d'accès aux formes fléchies (*manger* : *mange, manges, mangeons, mangez, mangent*, etc.) ou aux mots complexes qui peuvent être scindés en contexte. Toutefois, un certain nombre d'opérateurs permettent de contourner le problème (OU pour retrouver deux chaînes de caractères, ADJ pour retrouver des mots contigus, opérateur autorisant une distance maximale entre les deux mots recherchés, \* pour tronquer la partie variable du mot recherché, etc.).

De même, l'ambiguïté catégorielle (*lâche* : nom, adjectif ou verbe ?) ou sémantique (*souris* : animal ou périphérique d'ordinateur ?) est rarement prise en charge. Signalons, toutefois, que le concordancier peut fouiller un texte étiqueté, c'est-à-dire un texte dans lequel les chaînes de caractères sont enrichies d'informations linguistiques, le plus souvent d'information grammaticale. La figure 3 présente un extrait de texte étiqueté (les étiquettes explicitent le lemme du mot, sa catégorie grammaticale, et autres informations flexionnelles pertinentes pour certaines catégories).

Les étiquettes  
 peuvent varier  
 en fonction de  
 l'application  
 visée mais elles  
 indiquent généralement  
 le lieu, la catégorie grammaticale  
 de tous les

Figure 3 : Fragment de texte étiqueté

L'étiquetage était autrefois réalisé à la main, et on imagine aisément le temps qu'il fallait pour réaliser cette tâche. Aujourd'hui, de nombreux étiqueteurs automatiques font ce travail avec un taux de réussite plus qu'acceptable. Le texte étiqueté peut faire l'objet d'interrogations plus fines que le texte non étiqueté : par exemple quels sont tous les adjectifs qui succèdent au terme « ordinateur » ?

### Extracteurs de termes

L'objectif visé par l'extraction terminologique est de retrouver, dans un texte spécialisé, toutes les unités lexicales pouvant être définies comme des « termes » et de les présenter à un utilisateur. Il s'agit d'un idéal presque impossible à atteindre si on vise une procédure entièrement automatique. Il est particulièrement difficile de faire la différence entre des formes linguistiques dont la distinction s'appuie sur des propriétés qui n'apparaissent pas en clair dans le texte tout venant. En

effet, rien dans la forme des termes ou dans leur comportement dans une phrase ne permet de les différencier des autres mots.

Toutefois, un certain nombre de techniques peuvent aider le terminographe ou, du moins, le guider dans une sélection de termes propres à un domaine de spécialité.

Un premier traitement simple consiste à indexer les mots simples (c'est-à-dire les chaînes de caractères flanquées d'espaces ou de ponctuations) et à les ordonner par ordre de fréquence décroissante. L'ordonnement, si on fait abstraction des mots grammaticaux très fréquents dans tous les textes (comme *de, à, est*), révèle souvent les principaux thèmes abordés dans un corpus. La figure 4 montre les termes ayant une fréquence supérieure à 5 dans un court texte portant sur les droits constitutionnels canadiens (les mots grammaticaux ont été supprimés).

droit	44	charte	15
liberté	14	état	13
personne	12	loi	12
homme	9	disposition	7
organe	7	convention	6

Figure 4 : Indexation des termes d'un texte juridique

D'autres applications — qu'on appelle extracteurs — repèrent elles-mêmes les termes en s'appuyant sur des indices linguistiques (comme la succession de catégories grammaticales données) ou probabilistes (des calculs fondés sur la proximité et la récurrence de chaînes de caractères). Les extracteurs se concentrent le plus souvent sur les termes complexes, c'est-à-dire des termes composés de plus d'une entité graphique. Ils isolent en fait des candidats-termes, c'est-à-dire des suites qui sont pressenties comme étant des unités terminologiques, et les proposent dans une liste qui est consultée et éditée par le terminographe. Comme l'extraction automatique n'est jamais parfaite, ce dernier peut passer un certain temps à préparer une liste définitive. La figure 5 montre une liste de ce type proposée à la suite du traitement appliqué à un texte d'informatique.

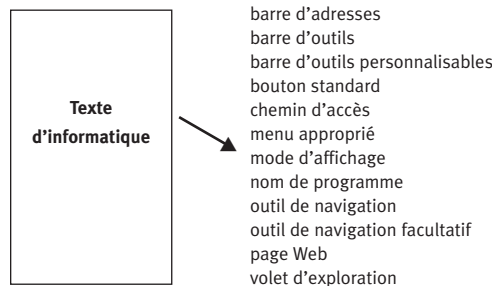


Figure 5 : Extraction de termes complexes

### Quelques traitements « avancés »

Les concordanciers et les extracteurs de termes sont utiles, mais tous ramènent des données qui ne revêtent pas d'intérêt pour la terminographie. Toute une

### Les corpus bilingues

La plupart du temps, les terminographes interrogent des corpus unilingues. Toutefois, ils s'intéressent de plus en plus à ce qu'il est convenu d'appeler les *corpus bilingues*. On distingue deux types de corpus bilingues :

1. les *bitextes* (ou *textes alignés*), qui constituent le résultat de la mise en parallèle formelle de textes originaux et de leur traduction ;
2. les *corpus comparables*, qui sont des textes rédigés dans des langues différentes mais dont la thématique est la même.

L'utilisation des corpus comparables est plus compatible avec les principes méthodologiques de la terminographie, qui tente d'éviter les traductions. Toutefois, les bitextes se prêtent plus facilement aux traitements informatiques qui visent à identifier des traductions exactes.



communauté de chercheurs mettent au point des stratégies visant à raffiner ou à parfaire ces techniques.

Par exemple, comment isoler, dans un corpus volumineux, les contextes qui contiennent des renseignements utiles pour la préparation d'une description terminographique ? Les stratégies proposées reposent le plus souvent sur le repérage de marqueurs linguistiques comme *ce x est appelé y*; *ce terme se définit*; *x est un y*; *x fait partie de y*.

Comment réunir les termes sémantiquement apparentés qui sont souvent éparpillés dans une liste de candidats-termes ? Certains extracteurs réunissent des termes en s'appuyant sur le fait qu'ils ont des composantes communes (*logiciel* dans *logiciel comptable*, *logiciel d'application*, *logiciel de traitement de texte*; ou *HTML* dans *page HTML*, *langage HTML*, etc.). D'autres s'appuient sur des règles morphologiques (ex. *cellule de sang*, *cellule sanguine*).

Enfin, comment peut-on extraire des termes simples puisque les extracteurs actuels se concentrent pour la plupart sur les termes complexes ? Pour y arriver, il faut procéder à une comparaison de corpus (par exemple, un corpus d'informatique et un corpus journalistique) et faire ressortir le vocabulaire distinctif.

### Conséquences sur le travail du terminographe

L'engouement que suscitent les nouvelles technologies masque souvent une réalité plus complexe, et la terminographie ne fait pas exception. Il est vrai que les outils d'exploitation de corpus peuvent mouliner des volumes de textes imposants beaucoup plus rapidement que le terminographe. De plus, comme les textes sont extrêmement riches en information, on peut penser que les traitements automatiques arrivent plus facilement que l'humain à faire le tri dans tout ce qu'on y trouve.

Toutefois, l'introduction des concordanciers et des extracteurs de termes a un certain nombre de conséquences méthodologiques. Si certaines sont heureuses et bien accueillies, d'autres présentent moins d'attraits.

En recherche terminographique classique, le repérage des termes et la collecte de contextes se faisaient simultanément. Le terminographe parcourait la documentation, relevait un terme potentiel ainsi que la

phrase dans laquelle il apparaissait. C'est d'ailleurs en faisant ce dépouillement que le terminographe faisait l'acquisition de connaissances sur le domaine.

Cette séquence se trouve modifiée sensiblement dans une démarche automatisée. D'abord, l'acquisition de connaissances ne se fait plus lors de la fouille du corpus. Elle doit intervenir à un autre moment, idéalement avant l'application d'un traitement automatique. Deuxièmement, la sélection des contextes succède à l'extraction de termes. Or, le retour au texte original est souvent indispensable pour prendre une décision sur la nature « terminologique » d'une suite de mots. Cette décision nécessite également d'excellentes connaissances du domaine et de sa terminologie.

Par ailleurs, aucun des outils décrits plus haut ne produit de résultats parfaits. Le terminographe doit intervenir de deux manières sur les listes ou les contextes proposés par les outils d'exploitation des corpus : 1) il doit éliminer des éléments indésirables ; 2) il doit parfois retourner au corpus pour retrouver un élément qu'un traitement automatique n'a pas relevé. La figure 6 montre comment le terminographe est appelé à intervenir. Or, ce travail peut exiger beaucoup de temps en fonction de la qualité des résultats produits.

Si on envisage la question sous cet angle, on peut se demander si ces outils permettent au terminographe de gagner du temps. Il est en fait extrêmement difficile de l'évaluer puisque les méthodes ne sont plus tout à fait les mêmes.

Mais les outils d'exploitation de corpus présentent un avantage qui contrebalance largement ces premiers obstacles méthodologiques. Ils donnent un point de vue différent sur le contenu des textes spécialisés. Le terminographe rompt avec la lecture linéaire qui caractérisait la recherche classique et pratique désormais des « coupes sélectives » dans les textes. Ces coupes permettent d'analyser les termes un à un et, même, de se pencher sur un seul aspect de ces termes. Elles mettent au jour des renseignements indispensables à la compréhension du fonctionnement linguistique des termes (la construction syntaxique d'un verbe, ou les cooccurrents d'un nom), etc. Enfin, elles amènent le terminographe à poser un regard différent sur le fonctionnement des termes et pourraient donner lieu à des descriptions plus riches dans les banques de terminologie ou les dictionnaires spécialisés. ☺

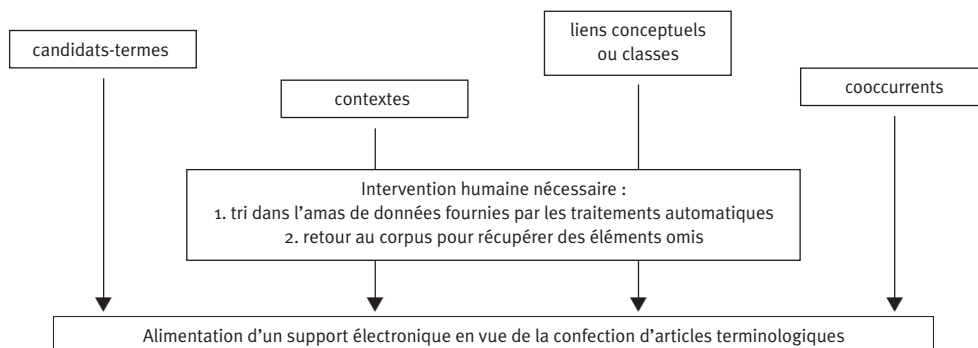


Figure 6 : Interventions du terminographe sur les résultats des extractions



# Un projet dynamique à l'OLF

L'Office de la langue française entreprend en ce moment un projet de développement informatique qui vise à créer une banque de terminologie multilingue, multimédia et orientée Internet (BTML), afin de remplacer son système de production de données terminologiques, la fameuse BTQ, par un système intégré de production, de diffusion et de gestion. Au cours de la dernière année, nous avons présenté le prototype de cette BTML à nos terminologues et à l'occasion de divers séminaires et colloques (UNESCO-Canada, ISO/TC37, Université de Montréal, RIFAL, etc.). La rétroaction a été partout très encourageante. Ici, nous décrivons brièvement quelques aspects concernant le soutien d'un véritable multilinguisme dans la BTML.

Au niveau le plus général, nous avons établi un principe de multilinguisme véritable basé sur la notion de capacité potentielle. Un enfant peut apprendre n'importe quelle langue et même devenir polyglotte car sa compétence langagière ne le limite pas *a priori* à une langue particulière. S'agissant d'un système de gestion des données terminologiques, avant de parler du multilinguisme en termes de nombre de langues traitées, il faut d'abord s'assurer que le système a une capacité potentielle qui ne se limite pas *a priori* à quelques langues seulement. Autrement dit, il faut que le système soit conçu dès le départ de telle manière qu'il permette d'ajouter facilement et de soutenir intégralement de nouvelles langues au fur et à mesure que les besoins se font sentir, sans que chaque fois on soit obligé de modifier ou de refaire le système ; en plus, il faut que le système permette de respecter la diversité des langues, c'est-à-dire de traiter chaque langue selon ses caractéristiques propres. Enfin, dans une société de l'information globale, la coopération devient indispensable à la production des terminologies multilingues, et le système qui sous-tend cette coopération se doit d'assurer une égalité et une adaptabilité pour les utilisateurs de différentes langues. Ainsi, les partenaires doivent pouvoir travailler chacun selon ses préférences méthodologiques tout en pouvant échanger et partager les résultats efficacement.

Suivant ce principe fondamental, nous avons dégagé un certain nombre de pratiques à éviter pour la conception de notre BTML. Par exemple, on voit souvent des banques dans lesquelles l'entrée dans une langue est modélisée comme un champ, donc comme une propriété. Or, cette conception limite nécessairement le nombre de langues que le système pourra traiter, puisque les champs doivent former une liste fermée. L'ajout d'une nouvelle langue deviendra donc difficile sinon impossible. En plus, selon cette conception, il y a une inégalité entre les langues traitées, dont une seule

est considérée comme la langue principale dans laquelle l'on consigne le terme principal et diverses informations terminologiques, tandis que les autres ne sont que des langues secondaires où l'on consigne des équivalents de manière plus ou moins exacte (puisque ce ne sont pas les langues qu'on maîtrise le mieux). Cette situation représente, à notre sens, des vestiges de la première époque de l'informatisation de la terminologie, bien avant la généralisation d'Internet, une époque où l'on se contentait de calquer une fiche papier pour construire une banque de terminologie électronique, où c'était « chacun pour soi, l'anglais faisant la sauce pour tous », enfin, une époque où la technologie permettait seulement de représenter l'univers avec quelques 127 caractères d'US-ASCII.

Sur un plan plus concret, nous avons dû régler un certain nombre de points techniques afin de mettre en œuvre notre conception d'une banque de terminologie véritablement multilingue.

## Architecture « agglomération » pour les différentes langues

Dans cette architecture, chaque langue, au lieu d'être classée comme dans un tiroir d'accessoires, a un droit de cité à part entière puisque chaque langue est traitée dans une base qui lui est propre et dans laquelle on peut effectuer des traitements spécifiques pour des besoins tels que l'indexation, l'extraction et l'affichage. L'ensemble des bases est coordonné par une base centrale du système qui utilise, entre autres, une table d'informations des langues. Pour l'utilisateur, le tout fonctionne en harmonie de façon cohérente et transparente. Dans cette architecture, l'élément clé qui relie les différentes bases linguistiques, c'est le lien d'équivalence. L'établissement de ce lien est sans aucun doute une opération complexe en ce qui a trait à la production du contenu, et c'est un sujet de débats terminologiques et philosophiques d'une profondeur vertigineuse. Pour notre propos ici, signalons simplement que pour notre BTML nous jugeons important d'offrir surtout des outils conviviaux susceptibles d'assister efficacement l'intervention humaine dans cette opération.

## Approche à trois niveaux pour le développement

L'ensemble du système BTML se développe selon une approche à trois niveaux, qui sépare les données, les applications et les présentations. Cette approche facilite l'insertion de modules à divers niveaux pour des traitements spécifiques selon l'exigence des langues à

○  
*L'office de la langue française devient multilingue et nous promet un outil de qualité grâce aux nouvelles technologies : une banque de terminologie multilingue, multimédia et orientée Internet*

par Jian Yang



traiter, en plus de permettre de développer une multitude d'applications différentes à partir d'un même système de bases de données.

## Unicode pour stockage et affichage

Nous utilisons systématiquement le répertoire des caractères Unicode (dont la dernière version contient déjà 49 194 caractères et signes de toutes sortes) pour stocker et pour afficher les données, moyennant un petit programme qui fait des conversions nécessaires dynamiquement. Cette technique simple nous permet de manipuler les langues de différentes écritures sans aucun conflit dans un même espace, contrairement à la situation dans laquelle « une langue chasse l'autre » qu'on voit souvent avec la technique compliquée de la bascule des jeux de caractères.

## Choix des langues à quatre niveaux

Pour composer avec divers contextes d'utilisation, nous distinguons quatre niveaux de choix linguistique :

- Langue de recherche, dans laquelle on cherche un terme pour en consulter la fiche.
- Langue(s) d'équivalence, dans laquelle ou dans lesquelles on veut voir les équivalents du terme cher-

ché, à condition que les données soient disponibles dans ces langues, bien entendu. Le cas échéant, on peut aussi ne choisir aucune langue d'équivalence.

- Langue permanente, que le gestionnaire d'une application de la BTML peut définir comme étant prédominante ou omniprésente malgré toute la souplesse combinatoire du système quant au choix des langues de recherche et d'équivalence. Une utilité immédiate de cette fonction se trouve dans le cas de l'Office : il serait inconcevable que celui-ci offre un dictionnaire multilingue gratuit en ligne où l'on puisse choisir de ne pas voir les données en français.

Mais le point essentiel qui fait toute la différence entre notre BTML et les banques traditionnelles, c'est que la même BTML, sans aucune modification, permettra à tout autre gestionnaire d'applications de choisir sa langue permanente selon ses besoins.

- Langue d'interface, dans laquelle on voit tout ce qui n'est pas des données : messages d'aide, étiquettes de menus et de boutons, titres de rubriques,



etc. La localisation des interfaces peut se faire facilement, indépendamment des données et des programmes, puisque les messages sont isolés des codes exécutables.

Sauf la langue permanente dont le choix relève du gestionnaire d'applications, le choix des autres langues peut s'effectuer à tout moment par l'utilisateur.

## Interface « tel désiré, tel affiché » (What You Get Is What You Want)

Dans une banque de terminologie multilingue, la quantité d'information se multiplie rapidement. Par conséquent, il importe que la conception d'interfaces par lesquelles les utilisateurs accèdent aux données exploite pleinement les possibilités offertes par l'espace multidimensionnel de notre petit écran grâce au multimédia et aux hyperliens. Un format d'affichage à multiples colonnes dont chacune sert une langue, par exemple, aurait du mal à soutenir un véritable multilinguisme puisqu'on ne peut pas ajouter autant de colonnes qu'il y aura de langues. Une interface qui laisse déferler toutes les informations en toutes les langues aussitôt qu'un utilisateur appuie sur un bouton n'est pas très conviviale non plus, puisque l'abondance d'information peut nuire, à la différence des biens. Pour notre BTML, nous suivons un principe que nous appelons « tel désiré, tel affiché », pour rendre l'utilisation du système plus personnelle et plus conviviale. Par exemple, selon le format d'affichage défini par l'utilisateur dans ses préférences, on peut visualiser le contenu de la banque comme des fiches traditionnelles de terminologie, des lexiques, des index illustrés ou des entrées d'un dictionnaire lexicologique.

En terminant, notons que le développement d'une telle banque multilingue n'est pas toujours plus coûteux que celui d'une banque à capacité multilingue limitée, car c'est surtout la conception qui fait la différence. La technologie, elle, a déjà évolué au point où il ne convient plus de priver nos systèmes informatiques de cette capacité multilingue potentielle qui, à long terme, s'avérera très rentable. L'Office compte terminer et implanter sa BTML en plusieurs étapes d'ici la fin de 2004. ☺

IL FAUT QUE LE SYSTÈME SOIT CONÇU DÈS LE DÉPART DE TELLE MANIÈRE QU'IL PERMETTE D'AJOUTER FACILEMENT ET DE SOUTENIR INTÉGRALEMENT DE NOUVELLES LANGUES AU FUR ET À MESURE QUE LES BESOINS SE FONT SENTIR, SANS QUE CHAQUE FOIS ON SOIT OBLIGÉ DE MODIFIER OU DE REFAIRE LE SYSTÈME.



Jian Yang est Chef du projet BTML à l'Office de la langue française.

# L'intégration des indexeurs au travail langagier : bilan et perspectives<sup>1</sup>

**D**epuis une dizaine d'années, plusieurs éléments fondamentaux ont changé dans le paysage traductionnel et terminologique. L'un de ces changements, et non le moindre, touche le recyclage de traductions qui étaient le plus souvent écartées pour cause de « contamination », surtout terminologique, par la langue de départ. Aujourd'hui, ces mêmes textes sont devenus richesse, et les indexeurs de texte sont à la source de cette transformation. Ces derniers ont longtemps été déclinés sous une seule forme, celle du logiciel d'indexation autonome, mais on les retrouve depuis peu intégrés aux bitextes. Voyons ces deux types de logiciels de plus près.

## L'indexeur autonome

Les moteurs de recherche dans Internet représentent parfaitement les avantages de l'indexeur. Les données du Web seraient difficilement exploitables si on ignorait leur emplacement. La recherche dans le cyberspace est rendue possible par l'indexation méthodique du contenu d'Internet, ce qui facilite son exploration à l'aide de mots-clés. L'indexeur commercial<sup>2</sup> applique un principe identique à l'échelle plus modeste d'un réseau ou d'un disque dur, en traitant rapidement des masses importantes de documents, dans des formats variés.

Les avantages de l'indexeur sont multiples pour le langagier. L'index sert d'abord à vérifier la présence ou la fréquence d'un terme donné dans un corpus. Le corpus donne de plus l'occasion d'observer le terme en contexte, où les phraséologismes apparaissent alors avec netteté. Il est ainsi possible d'obtenir facilement et rapidement de précieuses données sur la forme et le fond, aisément réutilisables pour la traduction ou la rédaction, de même que pour la création de fiches terminologiques. En outre, le réservoir des textes indexés peut facilement être scindé en plusieurs bassins. On peut ainsi interroger tantôt l'ensemble de son corpus, tantôt seulement les textes d'un client donné ; on peut même se limiter aux textes d'un domaine de spécialité.

Néanmoins, il est prudent de garder à l'esprit certaines limites des indexeurs. D'abord, tous les formats de fichiers ne sont pas pris en compte avec autant de bonheur ; certains types de fichiers risquent donc d'être inutilisables. Par ailleurs, le logiciel ne distingue généralement pas les casses ou les termes polysémiques. Par exemple, une recherche sur le terme anglais *bush* présentera indifféremment des contextes où figurent le nom du président des États-Unis et la désignation anglaise d'un buisson. On peut régler en bonne partie ce problème en lemmatisant son corpus, c'est-à-dire en

ramenant chaque forme à sa forme canonique (*suiv* devient alors *suivre* ou *être*) afin de désambiguïser le texte ; l'étape de lemmatisation d'un corpus peut être partiellement automatisée. Enfin, on doit mettre l'index à jour à intervalles réguliers si des documents sont ajoutés ou retranchés. Cependant, les avantages l'emportent largement sur les inconvénients.

## Le bitexte

À l'origine, l'indexeur permettait l'interrogation consécutive de textes en langue d'arrivée et en langue de départ, jusqu'au jour où on a eu la bonne idée d'apparier ces derniers. Le bitexte était né, sorte de mémoire de traduction, source d'information considérable pour le langagier<sup>3</sup>. Le bitexte est généré par un logiciel d'alignement, ou aligneur. Fait intéressant, l'alignement est réalisé automatiquement avec une précision suffisante pour une exploitation immédiate, car, contrairement aux mémoires de traduction, le bitexte n'exige pas un alignement parfait. La façon dont les données sont affichées autorise en effet un décalage de quelques phrases, que l'utilisateur corrigera *ad hoc* au fur et à mesure des consultations.

Le langagier qui cherche des équivalences terminologiques profitera aussi du bitexte. Les archives de traduction renferment le fruit de recherches terminologiques qui n'ont pas été consignées sous forme de fiches, faute de temps, d'intérêt ou de données au moment de la traduction. Leur repérage aisé grâce au bitexte entraîne un gain de temps appréciable par rapport aux recherches terminologiques traditionnelles. Voyons maintenant comment l'approche, puissante, peut être poussée un cran plus loin. Après un dépouillement automatisé des phrases du texte source, le logiciel procède à une analyse des phrases en langue cible qui leur correspondent. L'indexeur, sur la foi de probabilités statistiques, est alors en mesure de suggérer des équivalents. On peut en effet supposer que l'équivalent recherché figure parmi les termes qui se retrouvent de manière assez constante dans les traductions apparées aux phrases sources. D'un clic, l'utilisateur peut ensuite consulter les passages où apparaissent les candidats et cocher les termes et les contextes à retenir en vue de la rédaction d'une fiche terminologique bilingue. Cette fiche est d'ailleurs automatiquement créée une fois les choix validés par l'utilisateur. Cette fonction est sans doute séduisante, mais elle étonne surtout, car elle bafoue le principe selon lequel on doit recourir à des documents originaux — et non de traduction — dans chacune des langues de travail. Plus encore, la séquence



*L'indexeur, c'est l'accès à tous les textes passés, donc à la mémoire d'un service de traduction. Pratique, certes, il représente pourtant une sorte d'hérésie terminologique quand il s'agit de bitexte.*

par Jean Quirion, term. a.



exposée peut être entièrement automatisée, ce qui rend possible la création rapide de volumineux lexiques bilingues... sans l'intervention d'un langagier!

Enfin, les bitextes offrent la possibilité de faire de la prétraduction, ou traduction de vocabulaire. Cette technique, de plus en plus courante, consiste d'abord à détecter les unités présentes à la fois dans le texte à traduire et dans une base de données terminologique bilingue. Ensuite, le système remplace, dans le texte à traduire, les unités repérées par les équivalents figurant dans la base de données. Cette opération livre au traducteur un texte dont seulement la terminologie est traduite; le langagier conserve une vue d'ensemble de son texte, ce qui n'est pas le cas avec les mémoires de traduction. Or, afin d'augmenter sa productivité, le traducteur astucieux intégrera à la base de données terminologique des unités de traduction, allant jusqu'à la phrase complète, ce qui fait éclater le modèle traditionnel de la fiche terminologique, où le terme et le syntagme sont les seules entrées généralement reconnues.

### Perspectives

Quoi qu'il en soit, le bitexte est devenu ces dernières années la pierre angulaire de nombreux projets de traduction et de terminologie, que ce soit par l'entremise de gestionnaires de mémoires de traduction ou de bitextes. Par le fait même, la cote des traductions a grimpé en flèche, surtout grâce aux nombreux avantages qui viennent d'être décrits. Cet engouement pour le bitexte a entraîné l'indexeur vers de nouveaux sommets, et il est maintenant intégré à des logiciels de TAO polyvalents.

Les perspectives dans le domaine des indexeurs sont nombreuses. La constitution des corpus, déjà facile et rapide, le deviendra encore davantage. Des aspirateurs de sites Web (ou navigateurs hors ligne, selon l'OLF) existent déjà qui téléchargent des sites Web complets<sup>4</sup>; il devient donc assez facile de copier les fichiers constituant un site Web bilingue pour créer aussitôt un bitexte auquel puiser terminologies et traductions.

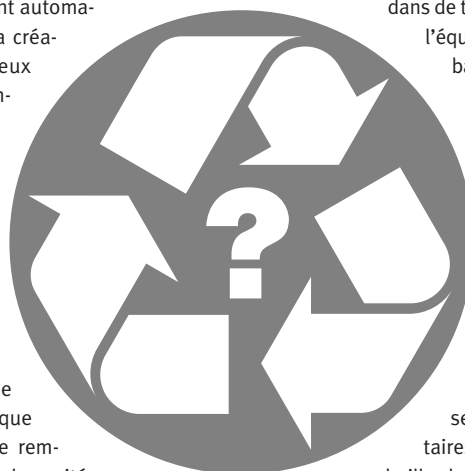
Par ailleurs, au ministère de la Justice du Canada, on travaille à une banque associant des données terminologiques et un corpus législatif, de manière à repérer une même notion représentée par des termes différents. Le système à l'ébauche, étonnamment simple, recourt à la puissance de l'indexation pour lever automatiquement les cas d'ambiguïté lexico-notionnelle. De la même façon, ce concept pourrait s'appliquer avantageusement aux systèmes de traduction automatique (TA), qui éprouvent généralement des problèmes lorsqu'une unité lexicale en langue de départ peut être rendue de multiples façons en langue d'arrivée. Le logiciel de TA,

dans de tels cas, serait alors aiguillé vers l'équivalence la plus probable, sur la base d'analyse de constellations lexicales, c'est-à-dire de l'ensemble des mots qui gravitent autour de l'unité à traduire. Grâce à la puissance des indexeurs, on pourrait bientôt espérer une traduction automatique « intelligente » qui puisse tenir compte du contexte.

En revanche, il règne un silence troublant chez l'ensemble des langagiers (universitaires compris) sur la mise à la corbeille de grands pans des principes et méthodes de travail terminologiques. D'une part, on recourt volontiers à la terminologie traduite. D'autre part, un éclatement des frontières se dessine entre terminologie et traduction: les bases de données terminologiques — qui ouvrent désormais toutes grandes leurs portes aux unités de traduction — deviennent des bases de données traductionnelles. Ce renouvellement devra tôt ou tard entraîner une révision de certaines conventions terminologiques et documentaires essentielles. Il est légitime — et indispensable — d'en examiner les impacts sur la qualité du travail, tout comme sur l'enseignement de la traduction et de la terminologie d'ailleurs.

N'empêche, les outils traductiques et terminologiques sont maintenant aisément accessibles à l'ensemble de la profession. Malgré tout, leurs possibilités demeurent de la fiction pour une trop grande proportion de langagiers. Une récente étude<sup>5</sup> montre une lente informatisation des traducteurs en général. Plusieurs facteurs peuvent sans doute expliquer cet état de fait, mais on peut penser que la nouvelle génération de langagiers, formée aux logiciels linguistiques au cours de leurs études universitaires, assurera une pénétration accrue de ceux-ci dans les milieux de travail. De toute façon, l'avantage concurrentiel indiscutable qu'apporte un logiciel de traduction assistée par ordinateur, bitexte ou autre, laissera bien peu de choix aux retardataires. ☹

1. L'auteur remercie Marc Charron, Marco A. Fiola, Gerry Gervais et Rémi Massé d'avoir commenté une version préliminaire du présent article.
2. L'indexeur NatQuest (anciennement Naturel) ([www.agir.com](http://www.agir.com)) a fait l'objet d'un article de Claude Bédard dans *Circuit* (n° 62, hiver 1998-1999, p. 20-21).
3. Un exemple bien connu de recours au bitexte est le concordancier bilingue TransSearch ([www.tsrali.com](http://www.tsrali.com)), du Laboratoire de recherche appliquée en linguistique informatique de l'Université de Montréal. Pour créer ses propres bitextes, des logiciels comme MultiTrans ([www.multicorpora.ca](http://www.multicorpora.ca)) (voir *Circuit*, n° 74, hiver 2002, p. 32) et LogiTerm ([www.terminotix.com](http://www.terminotix.com)) (voir *Circuit*, n° 75, printemps 2002, p. 30-31) sont tout indiqués.
4. WebCopier ([www.maximumsoft.com](http://www.maximumsoft.com)) en est un bon exemple.
5. QUIRION, Jean (à paraître). « La formation des langagiers aux outils informatiques: état des lieux et perspectives », dans Geneviève MARESCHAL et al. (dirs). *La formation à la traduction professionnelle*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.



# Mémoire, ô mémoire, dis-moi qui est la plus belle !

Les mémoires de traduction sont un sujet d'actualité, mais je ne ferai pas appel à votre mémoire, plutôt à votre capacité d'anticiper l'avenir. Quand vous remettez une traduction à un client, vous lui fournissez une « œuvre » complète dans laquelle vous avez mis toute votre compétence, faite d'intelligence et de mémoire. C'est un travail achevé qui, sauf pour des corrections ou des mises à jour, n'est pas destiné à être modifié. Vous possédez sur cette œuvre un droit d'auteur plus ou moins théorique, selon le contrat que vous avez signé avec le donneur d'ordre. Si j'extrais sans votre permission un paragraphe ou une phrase de cette œuvre, je me rends coupable de plagiat. Les mots ne vous appartiennent pas, mais agencés en une phrase, ils constituent une œuvre unique. Imaginez maintenant que j'emprunte toutes les phrases de votre texte dans le but d'en refaire plus tard des traductions. Plagiat me direz-vous avant de téléphoner à votre avocat ? Eh bien, c'est exactement ce que vous faites en livrant un texte à un client qui dispose d'un logiciel de mémoire de traduction. Peu importe que vous lui remettiez ou non la mémoire que vous avez créée, il est toujours possible d'apparier les phrases de la langue source et de la langue cible pour les placer dans une base de données. Votre œuvre vient de vous échapper...

## Une situation inextricable

Considérons maintenant le point de vue du client, agence de traduction ou utilisateur final, qui a payé (cher) pour faire traduire ses textes. Son but est évidemment de minimiser ses coûts, et il va chercher à réutiliser tout ce qu'il peut de votre traduction qu'il a saisie dans une base de données. Si plus tard il doit faire traduire une nouvelle version, il vous confiera seulement le texte nouveau, c'est-à-dire la différence entre les deux versions. Vous serez donc payé une fraction plus ou moins grande du coût de la traduction complète. Jusqu'ici, rien d'anormal, car il ne devrait pas y avoir d'enrichissement sans cause, le fameux mythe du lunch gratuit.

Poussons maintenant le raisonnement un peu plus loin. Vous n'êtes sans doute pas seul(e) à traduire pour ce donneur d'ordre qui pratique à grande échelle la saisie des mémoires de ses collaborateurs et collaboratrices. Il y a évidemment d'autres agences qui font de même dans le monde, au point que les mémoires de traduction deviennent aujourd'hui un produit commercial, une sorte de dictionnaire de phrases toutes faites.

Ce phénomène va naturellement s'amplifier au point que la plus grande partie de la documentation d'un secteur économique, disons la traduction des rap-

ports financiers annuels, sera emmagasinée dans des mémoires bi- ou multilingues. Alors, je vous le demande, que restera-t-il à traduire dans ce domaine ? Vous aurez sans doute noté que dans *Star Trek*, il y a peu de demande pour les traducteurs et les interprètes.

Cette évolution est inévitable, ce n'est qu'une question de temps. Et ce ne sont pas des prédictions lues dans une boule de cristal. On compte déjà bon nombre d'entreprises d'envergure internationale qui accumulent des mémoires de traduction à partir des travaux de leurs collaborateurs locaux ou à distance. Que vont-ils faire de ces mémoires qui prendront de la valeur au fur et à mesure des développements de la logique floue permettant de les transposer à des phrases similaires ? La réponse nous a été donnée il y a quelques mois avec l'apparition d'un premier « courtier en mémoires de traduction » à San Diego, en Californie.

## Que faire alors ?

Que faire face à une telle menace ? D'abord comprendre qu'il ne s'agit pas d'une agression contre la profession, mais d'une évolution normale, comparable à ce qui s'est produit dans le passé pour le traitement de texte ou la comptabilité informatisée. Darwin nous conseille donc de nous y préparer. Depuis les premiers balbutiements de l'informatique, tous les langagiers redoutaient l'arrivée en force de la traduction automatique, mais elle a pris sa place sans révolution aux côtés de la traduction traditionnelle, et une certaine cohabitation s'est installée. L'attaque surprise est venue d'où on ne l'attendait pas avec le concept de mémoire de traduction dont les précurseurs, Translation Manager d'IBM et Trados, sont apparus il y a une dizaine d'années.

Alors, que pouvons-nous faire pour conserver la maîtrise de l'outil de travail qu'est notre mémoire des textes antérieurs ? Voici quelques pistes de solutions :

- Avant tout, faire examiner de près par des experts juridiques la question de la propriété intellectuelle des contenus, tant des mémoires que des traductions.
- Puis apprendre à connaître et apprivoiser les outils pour devenir plus compétents que quiconque dans leur utilisation, en mettant à profit notre connaissance de la langue.
- Ensuite, nous organiser pour collaborer à l'échelle de la province, du pays, du monde. Internet nous permet de le faire aussi bien que les grands réseaux de traduction.

Et surtout nous préparer à devenir des fournisseurs de contenus multilingues en utilisant efficacement les meilleurs instruments du marché. *If you can't beat them, join them.* Pour ma part, j'ajouterai *lead them.* ☺



*Les sacro-saintes mémoires de traduction ont certes fait couler beaucoup d'encre. Mais nous n'avons encore rien vu ! Car nous sommes loin d'avoir mesuré l'ampleur des conséquences juridiques de cet outil pourtant si pratique.*

par Jean Marguerat



# Mémoires et tarification, un débat à finir<sup>1</sup>

○  
*Nous l'avons constaté au dernier congrès de l'OTTIAQ et ailleurs, les mémoires de traduction posent un problème concret et réel car elles nous forcent à réinventer notre mode de facturation ou à accepter des conditions... nouvelles! Mais nous y forcent-elles vraiment?*

par **Betty Cohen trad. a.**

**N**ous le savons tous, notre profession a connu des changements profonds dans les dernières années, d'autant plus profonds qu'ils ont été rapides et ont exigé de nous une souplesse d'adaptation sans précédent. En cinq petites années, nous sommes passés du télécopieur au courrier électronique, du surligneur au comparateur de texte, des tiroirs à dossiers aux répertoires virtuels, du « j'ai déjà fait un texte semblable » aux mémoires de traduction. Ces outils sont un bienfait à plusieurs égards, car ils nous ont, sans aucun doute, facilité la tâche et nous économisent un temps considérable. Et qui dit économie de temps dit production plus rapide et donc augmentation de la productivité.

Le mot est lâché et il sonne comme une injure tant il nous ramène au simple statut de producteurs. Nous sommes, cependant, logés à la même enseigne que les autres professions, à cette différence près qu'au lieu de constituer un bienfait pour nos clients, comme dans la médecine ou dans la pharmacie, les progrès technologiques sont d'abord un bienfait pour nous, et l'avantage pour nos clients n'arrive qu'au bout du processus, dans une amélioration du service dont ils ne se rendent d'ailleurs souvent pas compte tant cela leur paraît normal.

Pour la première fois de son histoire, notre profession dispose de moyens d'accélérer véritablement ses processus. Certes, le traitement de texte a permis d'économiser les multiples reffrappes, le télécopieur a accéléré les délais d'envoi et de réception, le courrier électronique a fait encore plus et mieux. Mais ces progrès sont restés à la périphérie du processus et ne l'ont pas touché dans son essence. Les nouveaux outils, au contraire, touchent le cœur même des méthodes de travail et en cela ils posent des problèmes beaucoup plus profonds, d'ordre éthique et déontologique, et d'ordre méthodologique également.

La question de l'éthique se pose de façon criante en traduction, et plus précisément dans l'utilisation des mémoires de traduction. Elle relève tantôt de la simple honnêteté, tantôt de concepts plus complexes comme la responsabilité professionnelle.

## La facturation directe

L'utilisation des mémoires de traduction représente sans aucun doute un avantage considérable qui donne toute sa mesure lorsque les textes sont longs et répétitifs, que les délais sont serrés et que l'uniformité est primordiale. Celles-ci permettent en effet de traiter un

volume considérable de texte en un temps record, en étant sûr de la qualité puisque nous sommes l'auteur de la traduction, ainsi que de l'uniformité de la terminologie puisque le traitement est automatique. Quel bonheur de pouvoir doubler, voire tripler, sa production journalière... et donc de pouvoir doubler, voire tripler, son chiffre d'affaires!

Doubler son chiffre d'affaires... c'est là que le bât blesse. Car comment peut-on sans scrupule facturer au client deux à trois fois le nombre de mots effectivement traduits. Rappelons que la facturation au mot est la méthode la plus répandue au Canada. Là se pose un réel problème de conscience, donc d'éthique. Que faire? Facturer la totalité et ne rien dire ou faire bénéficier le client de l'économie de temps? La réponse la plus simple serait de facturer à l'heure, tout simplement. D'autant plus que ce mode de facturation aurait l'avantage de nous mettre sur un pied d'égalité avec les autres professions comme celles des notaires, comptables, avocats ou médecins. Vrai? Faux. Car les médecins et les notaires sont souvent rémunérés à l'acte. Quant aux comptables et aux avocats, ils peuvent se permettre de facturer des quarts d'heure que nous ne saurions compter à nos clients car ils ne l'accepteraient pas. Notre marché n'accorde pas non plus aux traducteurs le tarif horaire qu'ils méritent, si bien qu'il est souvent plus rentable, pour un traducteur moyennement rapide, de facturer au mot. Comment alors traduire la rémunération au mot en un tarif horaire acceptable sans perdre de l'argent?

Le problème d'éthique se pose d'une manière ou d'une autre. Et, comme tout problème d'éthique, il relève de la conscience de chacun. Après une longue réflexion, je suis personnellement arrivée à la conclusion que le choix de facturer ou non la totalité du texte dépend du texte lui-même, de la relation que l'on entretient avec le client et de la situation particulière. Cela dit, il ne faut pas oublier le sens du commerce. Posons-nous la question de savoir si le notaire ou l'avocat qui rédige un contrat n'en facture que la moitié quand il a repiqué l'autre moitié sur un document précédent. Posons-nous la question de savoir si nous ne devrions pas attribuer une valeur à la traduction en tant que service, quelle que soit la façon dont celui-ci est rendu. Posons-nous la question de savoir si les autres entreprises repercutent sur leurs prix leurs gains de productivité ou si plutôt, selon une règle économique simple, gain de productivité égale bénéfices accrus. Enfin et surtout — et cela s'adresse aux traducteurs indépendants car ce sont eux qui ont le plus de scrupules —, posons-nous la question de savoir ce que ferait un cabinet de traduction à notre place? La réponse est nettement plus simple tout à coup.

1. Cet article est extrait d'une communication donnée au Congrès de la FIT en août 2002.

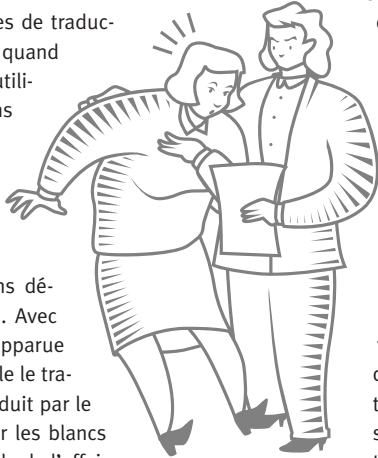


## La sous-traitance

Nous l'avons vu, les mémoires de traduction peuvent être une panacée... quand on fait affaire directement avec l'utilisateur final. Les autres situations sont, malheureusement, plus difficiles et elles rejoignent, dans la part d'ombre de notre métier, tous les autres cas d'exploitation. Nous connaissons la traduction au rabais. Nous avons découvert la traduction en tranche. Avec les mémoires de traduction est apparue une pratique bizarre selon laquelle le traducteur, recevant un texte prétraduit par le logiciel, doit littéralement remplir les blancs sans toucher au reste et — comble de l'affaire — n'être rémunéré que pour ces bouts de traduction. Comme si ce travail ne nécessitait pas une lecture sinon du texte, du moins du contexte dans lequel se trouvent ces blancs. Comme s'il ne fallait pas rechercher dans le texte la terminologie employée pour la reproduire. Comme si une traduction n'était pas toujours perfectible. Mieux encore, les tenants de ce système préconisent une rémunération selon le pourcentage de segments traduits! Cette situation pose à mon avis un problème des deux côtés : d'une part pour le cabinet ou le service de traduction qui adopte cette pratique qui ne peut que porter le nom d'exploitation; d'autre part pour le traducteur qui l'accepte.

Je n'arrive pas à concevoir qu'un cabinet ou un service de traduction qui se respecte et prétend faire de la qualité puisse penser faire des économies en adoptant de telles pratiques. En effet, si la traduction n'est pas révisée à l'arrivée par souci d'économie, comment peut-on affirmer que la qualité est là alors qu'il s'agit d'un texte haché, issu probablement des textes de plusieurs traducteurs différents, donc de styles différents? Si au contraire le texte est révisé, ne serait-il pas nettement plus économique de rémunérer le traducteur et de le laisser faire un travail correct, ce qui réduira d'autant le temps de révision, et donc le coût? Quelle que soit la situation, je pense que ce cabinet ou ce service sera perdant à la longue, dans la mesure où il ne réussira pas à fidéliser ses sous-traitants et où, surtout, le client finit toujours par reconnaître et rechercher la qualité où elle se trouve.

Quant au traducteur qui accepte, je n'ai pas de leçon à lui donner car il est seul à pouvoir juger de sa situation et des raisons pour lesquelles il accepte. Je ne peux que lui rappeler certaines vérités, la première étant que la demande en traduction est en pleine crois-



sance, et qu'il y a du travail pour tous, du moins au Canada. La seconde est que s'il existe d'autres traducteurs qui refusent ce genre de propositions et s'en sortent, si d'autres pratiquent des tarifs plus décents et y parviennent, pourquoi se priver?

Mais comment facturer alors? Eh bien, à l'heure pour le coup. Car ce type de travail se prête parfaitement à ce mode de facturation. Que faisons-nous auparavant quand nous devons modifier un texte? Nous facturions à l'heure. La situation est identique. Pourquoi lui trouver des solutions compliquées alors qu'il suffirait de s'entendre sur un

tarif horaire de sous-traitance qui satisfasse les deux parties? À condition bien sûr que le marché soit honnête!

## Droit d'auteur et responsabilité professionnelle

La responsabilité professionnelle est une question complexe que je ne ferai qu'effleurer ici, pour montrer une fois de plus du doigt des pratiques qui pourraient devenir dangereuses. Car l'utilisation des mémoires de traduction — donc la réutilisation multiple de traductions déjà faites — soulève le problème de savoir à qui, *in fine*, appartient la traduction. En effet, en cas d'erreur grave dans une traduction, qui sera responsable devant le client? Le cabinet ou le service de traduction? Le traducteur? Lequel? Comment retracer les auteurs d'une traduction qui, comme dit la fable, « a cent fois été remise sur le métier »? À cette question, nul ne peut répondre. Nous ne pouvons qu'espérer que le problème ne se posera pas.

Ces situations nouvelles doivent nous inciter à être vigilants et surtout à ne pas laisser à de non-traducteurs le soin de gérer notre profession et ses pratiques. Notre métier nous appartient, et nous le faisons mieux que personne. À nous, donc de le faire savoir et de nous approprier les changements et progrès technologiques afin d'en faire le meilleur usage. Seuls l'ouverture d'esprit et le respect de nous-mêmes d'abord et de nos collègues ensuite nous permettra de faire face. Sachons comprendre et évaluer nos droits et faisons-les valoir. Rappelons également que la qualité passe par un travail consciencieux et professionnel, et qu'aucune machine ne peut, à cet égard, égaler un cerveau humain. ☺



## Un vent de panique

○  
*Cri du cœur ou ras-le-bol, Valérie Martineau nous a spontanément envoyé ce billet d'humeur, que nous avons précieusement conservé pour le joindre à notre dossier tant il résume bien nos états d'âme.*

par Valérie Martineau, trad. a.

**C'**est avec enthousiasme que je me présentais au dernier congrès annuel de l'OTTIAQ. Pour une journée, je quittais la solitude de mon petit bureau à la maison pour me retrouver parmi mes collègues avec un sentiment d'appartenance, une fierté dans le cœur.

La matinée me met en appétit. Le déjeuner me permet d'échanger avec des étudiants fort intéressants. En après-midi, j'écoute deux conférenciers, MM. Simard et Legault, me parler de mémoire de traduction (MT). Le tout est captivant. À la fin de leur présentation respectivement, on laisse la parole aux gens dans la salle... et tout s'écroule.

Tout à coup, c'est la tempête. Un véritable vent de panique souffle tout sur son passage, une tornade de méfiance et de peur. L'abréviation « MT » veut maintenant dire « mort aux traducteurs ». Le retour du bon vieux mythe qui veut que la machine remplace l'humain. Je suis en chute libre. Adieu nuages!

Les commentaires et les questions affluent : les MT entraînent une perte de créativité ; les clients nous inonderont de travail puisque les MT nous assurent un rendement supérieur ; après avoir « passé le document dans la MT », le traducteur ne sera utile que pour traduire quelques phrases ici et là ; qu'en est-il de l'assurance de la qualité de telles traductions ? ; les MT mettront fin au tarif au mot ; et j'en passe. Les deux conférenciers sont sans le mot et moi aussi ! Ils essaient tant bien que mal de sauver la sauce, mais le mets est déjà brûlé. Les MT sont maintenant dans le camp ennemi.

Toute évolution demande une ouverture d'esprit, une volonté de changement et une capacité d'adaptation. Pourquoi toujours cette peur, cette résistance initiale ? Pourquoi ne pas accueillir une aide électronique à bras ouverts plutôt que de la rejeter dès sa création et de la voir comme une rivale ? Mon ordinateur est capable de solutionner des calculs mathématiques complexes en une fraction de seconde... je ne m'en sens pas pour autant menacée.

Les MT ne sont pas pour tous les traducteurs, les conférenciers l'ont bien dit. Vous traduisez des documents qui ne comportent aucun répétitivité ? Oubliez les MT, elles ne sont pas pour vous. Vous n'êtes aucunement menacé d'extinction. Pour les autres traducteurs, pourquoi rejeter le produit d'emblée ? Si vous avez déjà traduit une phrase ou deux et que vous pouvez les intégrer dans un nouveau document avec quelques clics de la souris, n'est-ce pas merveilleux ? On parle ici d'une économie de temps, une denrée rare de nos jours. Vous travaillez à une série de documents qui ne diffèrent que de quelques phrases, n'aimeriez-vous pas que votre MT s'occupe automatiquement des répétitions afin que vous puissiez faire preuve de créativité sur les nouveaux passages ?

Vous n'aimez pas ce que votre MT vous suggère comme traduction parce que les phrases ont été rédigées il y a maintenant plusieurs mois ? Vous avez toujours la possibilité de les modifier ou bien de fermer l'application. Ce n'est quand même pas la MT qui vous gouverne, vous êtes un être humain intelligent, capable d'enfoncer les touches nécessaires pour exploiter un logiciel!

En ce qui a trait aux clients qui sont de plus en plus exigeants, il ne faut quand même pas blâmer un simple logiciel. Ma mère m'a toujours dit qu'il est impoli de se plaindre le ventre plein. Il faut se réjouir du fait que le travail abonde. Le but premier des MT est l'économie de temps. Elles n'existent qu'à une seule fin : nous permettre de travailler plus rapidement et plus efficacement. Pourquoi ne pas célébrer une telle avancée technologique ? Faut-il toujours se plaindre et se faire passer pour des martyrs ?

En ce qui concerne la qualité d'une traduction traitée en partie par une MT, il est de notre devoir de faire preuve de professionnalisme. Le travail d'un traducteur ne se limite pas à simplement remettre une traduction à un client et d'y faire suivre une facture. MT ou pas, nous avons l'obligation professionnelle de signaler toute erreur, tout faux sens aux fournisseurs d'ouvrage. La MT n'est pour rien dans l'équation. On parle de reconnaissance professionnelle ici, nous en sommes les seuls responsables.

Enfin, déclarer que la MT complique la facturation me fait sourire. Là encore, le tout est dans le rapport avec le client. Il s'agit de faire valoir son travail, de s'entendre au préalable sur un prix tout en n'acceptant pas de se faire exploiter. La partie traitée par la MT ne vient pas du ciel, vous l'avez déjà traduite. Pourquoi ne pas lui attribuer une juste place sur votre facture ? Le tout est dans la négociation avec le client. Si vous lui expliquez en détails tout le processus de traduction, il ne peut qu'en reconnaître la valeur.

Mon but ici n'était pas de taper sur la tête de mes collègues présents à cette conférence ou de me faire des ennemis. Mon texte n'est pas non plus commandité par Trados ou SDL. Pour l'instant, mon travail ne justifie pas l'achat d'une MT, mais je n'hésiterais pas une seconde à m'en procurer une si le besoin se faisait sentir. Je voulais par le présent texte ouvrir les yeux des plus sceptiques. Les MT et autres outils technologiques doivent devenir nos alliés : elles sont le fruit d'une évolution intelligente, impliquent une économie de temps et nous donnent une plus grande liberté.

On ne cesse d'entendre que la profession de langagier est en pleine transformation. La décision vous revient : vous évoluez avec elle ou vous restez derrière. À vous de choisir! ☺



Valérie Martineau est traductrice indépendante.

# Le nouveau printemps de la traduction...

*Lorsque la localisation se réhumanise.*

par Marie-Ève Valiquette

**O**n dit qu'une langue est vivante lorsqu'elle évolue. Que ce soit au contact des autres langues ou en suivant l'évolution du monde, une langue assure sa pérennité par les modifications auxquelles elle consent, aussi étonnantes soient-elles parfois.

En traduction, elle est notre matière première, notre matériau. Elle nous résiste, nous accueille; nous jouons de notre savoir et de notre talent pour la transformer. Les changements qui l'affectent nous touchent aussi, intimement. Ils nous gardent de la monotonie et de l'empoussièrisme.

Or, à la lumière des événements des dernières années, non seulement devons-nous composer avec les changements de nos langues de travail, mais notre profession même est en pleine mutation. À un point tel que son nom pourrait être remis en question.

En danger la traduction? Oh, que non! Plus vivante que jamais.

## *La localisation comme moteur de changement*

Certains regardent la localisation comme une curiosité, d'autres comme une vision de l'esprit, quelques-uns comme une sœur ennemie. Digne d'intérêt, la localisation était le point de mire d'un colloque fort intéressant qui avait lieu à l'Université McGill les 25 et 26 avril derniers. Des intervenants de la francophonie, principalement des universités et autres écoles de formation, nous ont fait part de leurs observations, préoccupations et projets, tous liés à la localisation. Leurs propos ont suscité des débats vivants et particulièrement intéressants. Bien que le centre de préoccupation des conférenciers ait été la formation des futurs localisateurs, les questions soulevées étaient du plus grand intérêt pour tous.

La réflexion sur la localisation, ses aspects et particularités, voire

sa définition, est encore jeune. Née d'un mariage entre les langues et la nouvelle technologie, fière descendante d'Internet, la localisation réunit un ensemble de savoirs et de techniques qui font d'elle un reflet enrichi de la traduction.

Être localisateur ou, comme les participants au colloque ont convenu préférer, « spécialiste en communications multilingues » implique non seulement une connaissance solide des langues travaillées mais aussi une connaissance de l'informatique et du multimédia, de la conception de sites Web et de logiciels, de la gestion de projets, de la rédaction, des outils informatisés et des cultures. Avec la progression fulgurante de la Toile, le matériau de travail de nombre d'entre nous a pour support l'informatique. Ce ne sont plus de simples documents Word mais de « véritables entités virtuelles » animées et de structure complexe. La grammaire et les

dictionnaires ne sont plus suffisants à l'accomplissement de notre tâche. Le nouveau traducteur se nourrit de multimédia, d'outils de programmation, et de techniques de gestion. Armé de son « aspirateur de sites Web » et autres programmes de TAO, le nouveau traducteur déconstruit et travaille à recréer des entités de texte et d'images adaptés à un public de plus en plus hétéroclite. Sa conscience nouvelle à l'égard des différentes cultures lui a donné un nouveau souci de transparence : on ne traduit plus seulement vers une langue mais vers une culture.

Les traducteurs de demain ont des défis de taille à relever. Notamment celui d'assurer la prédominance de l'aspect linguistique, trop souvent négligé au profit des considérations d'ordre technologiques, dans le processus de localisation.

Un vent nouveau souffle sur notre profession. À nous d'ouvrir grand nos voiles. ☺

Marie-Ève Valiquette est traductrice et coordonnatrice, spécialisée en localisation, chez Adcom International.

## L'enseignement de la traduction, Acfas 2002 à l'Université Laval

**D**es professeurs et des traducteurs ont abordé sous un jour nouveau le thème inépuisable de l'interaction entre la théorie et la pratique les 14 et 15 mai au colloque sur la formation universitaire des langagiers dans le cadre du 70<sup>e</sup> congrès de l'Association francophone pour le savoir.

Rassurons tout de suite les praticiens que nous sommes, la richesse et la générosité des réflexions proposées ont permis de broser un tableau complet, approfondi et réaliste de la situation de l'enseignement de la traduction au Canada francophone, entre les exigences concrètes de la pratique et des pratiques de la

traduction, présentes et à venir, et la théorisation fructueuse de ces pratiques, avec ou sans prise en compte des nouvelles technologies de l'information.

Parmi les thèmes abordés (dans l'ordre!), les nouveaux défis et les nouvelles compétences à valoriser dans la formation des langagiers, les éléments fondateurs d'une didactique de la traduction professionnelle, la pédagogie de la traduction à l'heure des technologies de l'information (TI), le rôle de l'enseignement théorique dans un programme de formation universitaire, le programme de mentorat à l'OTTIAQ, les différentes formules d'apprentissage

des réalités professionnelles offertes aux étudiants, l'expérience acquise dans l'utilisation d'une plate-forme Web dans l'enseignement de la traduction spécialisée, l'enseignement de la traduction en contexte multilingue (traduction de A à B, de B à C, puis retour sur A de C), la formation des enseignants de la traduction spécialisée à cheval entre deux spécialités, l'utilité d'une démarche instrumentale dans la théorie de la traduction aux dépens d'une démarche purement spéculative, les difficultés de traduction des langues mélangées, la présentation d'un nouveau cours théorique tout à fait innovateur, les aventures et mésaventures

de la créativité chez les débutants, une réflexion sur les besoins à satisfaire dans la rédaction d'un cahier d'exercices en langue de spécialité et les particularités de l'enseignement de la traduction des unités phraséologiques.

Avis aux personnes intéressées par ces réflexions : la revue *Meta* accueillera les actes du colloque et l'intégralité des communications dans son numéro de décembre 2002. Un dossier à lire pour qui s'intéresse à la pédagogie de la traduction et à la formation continue des traducteurs en entreprise ou à titre de traducteurs indépendants. ☺

Éric Poirier, trad. a.

## Notes et contrenotes

par **Eve Renaud, trad. a. (CTIC)**  
 erenaud@erenaudinc.com

### Cherchez à qui le bilinguisme profite



J'ai toujours préféré m'entendre parler anglais quand je suis légèrement enchifrenée. Remarquez que je n'ai jamais demandé l'avis d'anglophones sur mon accent. Je n'ai pas non plus tenté de m'enrhumer avant d'aller dans le Maine dans l'espoir d'être mieux comprise. En Corée du Sud, par contre, on déploie beaucoup plus d'efforts que moi pour améliorer son accent. Barbara Demick, du *Los Angeles Times*, rapporte la pression énorme que certains parents imposent à leurs enfants pour qu'ils apprennent l'anglais, langue des affaires. Or, parmi les « nouvelles technologies » mises en œuvre figure maintenant la frénectomie. En effet, quelques médecins ont eu l'habileté de convaincre des parents que l'incision du frenulum, une petite bande tissulaire sous la langue, permet d'allonger légèrement la portée de celle-ci, améliorant du coup la capacité de prononcer, en particulier le son « r », souvent transformé en « l ». Chose certaine, ces médecins ont eux-mêmes la langue bien pendue, même sans intervention !

### Le fin mot de l'histoire

Côte du Maine, mai 2002. Sur le lecteur de DC, Vangelis s'acharne à coups de chœurs à vaincre le vagissement des vagues naissantes et mourantes. La pluie bat le toit de tôle de la petite auberge dont j'occupe le grenier. Les tourterelles n'en finissent plus d'être tristes.

Atmosphère sinistre. Propice à une histoire de disparition dont je me hâte de faire le récit sous peine de n'en pas trouver les mots à temps.

Car il s'agit ici d'un épisode de l'histoire des mots qui disparaissent un jour des dictionnaires. Chez les éditeurs de dictionnaires, en effet, il existe des verbicides, qui tournoient lugubrement au-dessus des colonnes des dictionnaires pour jeter bas d'un coup de plumeau ce que les plumes, poètes ou pragmatiques, y ont élevé.

Même l'*American Heritage Dictionary*, au nom trompeur de défenseur des vocables surannés, ne dédaigne pas les offices d'un exécutif des basses œuvres. En 1998, ce dernier savourait l'estocade prochaine du mot *chad*, lit-on dans le *New York Times*, se demandant que faire de ce confetti échappé des premiers balbutiements de l'informatique (il s'agit des petits disques de carton résultant de la perforation des cartes). Paresse? Distraction? Destinée plutôt. Elle seule a pu suspendre le bras du bourreau, sachant que le petit mot reprendrait du service. Qu'auriez-vous fait, autrement,

pour en trouver le sens si vous aviez dû traduire d'urgence un communiqué sur l'affaire du scrutin floridien et des confettis qui firent pencher la balance côté Bush plutôt que Gore?

Moralité : vous appréciez les dictionnaires sveltes et bien tenus qui ménagent les lombaires et les étagères? Gardez-vous pourtant d'applaudir trop vite le travail du croque-morphème. Il arrive qu'un mot moribond rebondisse.

### Music to my ears



Vous vous souvenez des escargots ou queues de singe et autres têtes de violon utilisés pour désigner l'arobas dans une adresse électronique<sup>1</sup>? Pourquoi la grâce n'a-t-elle pas touché également les adresses URL?

Au moins sommes-nous désormais libérés de l'http des débuts, mais vous rendez-vous compte de l'énergie consacrée à la prononciation des fameux trois w? Remarquez, c'est déjà mieux que d'avoir à dire *World Wide Web*, mais c'est tout de même curieux de ne pas

pouvoir prononcer plus vite un code qui symbolise pratiquement la rapidité des communications! À l'appel de *l'Atlantic Monthly*, des lecteurs internautes se sont penchés sur la question.

Il paraît que chez les siliconois, on y va d'un *dub-dub-dub* entendu. Je me vois mal, pourtant, dirigeant un nouveau client vers mon site Web en lui susurrant du doub-doub-doub entre la poire et le fromage. D'autres font remarquer que par simple réduction mathématique du « triple double » qui précède le u ou le « v », on obtient « sextuple », qui a le mérite de réduire de cinq le nombre de syllabes et de beaucoup le risque de postillons et de fabouillage. Si vous craignez les images que peut susciter le préfixe latin, préférez le grec : « hexavé point ottiaq point org ». C'est encore plus économique que les W3 et W cube. Vous avez le vague à l'âme? Pourquoi pas « vaguelette point nostalgia point net »? L'âme d'un réviseur? *Squiggle dot grammar dot org*. Pour les ressorts à lames, *spring dot spring dot fr*. Aux prises avec la langue de bois? Dents de scie point foret point edu.

Et pour vous laisser sur une note agréable : trille point cmf-musique point d'orgue.

1. *Circuit*, n° 73, p. 17.



#### Circuit

Ordre des traducteurs, terminologues  
 et interprètes agréés du Québec

2021, avenue Union, bureau 1108  
 Montréal (Québec) H3A 2S9  
 Télécopieur : (514) 845-9903

## NE RESTEZ PAS hors-circuit

**Veillez m'abonner à *Circuit*, magazine d'information sur la langue et la communication**

(un an, 4 numéros : 35 \$ toutes taxes comprises, extérieur du Canada : 40 \$) Chèque ou mandat à l'ordre de « *Circuit* OTTIAQ »

nom \_\_\_\_\_

adresse \_\_\_\_\_

code postal \_\_\_\_\_

signature \_\_\_\_\_

date \_\_\_\_\_

**10 ans**  
de **communiquer**  
notre **passion**

C'est le slogan que l'OTTIAQ a choisi pour son dixième anniversaire, à l'issue d'un concours lancé en début d'année. L'auteur de ce slogan, et heureux gagnant du concours, est Robert Blouin, trad. a.

Ce slogan figurera sur toutes les publications de l'OTTIAQ cette année, pour souligner les dix ans de l'obtention de nos titres.

# Traductions de Villers- Côté inc.

**Toute une  
équipe de  
traducteurs  
techniques  
chevronnés**

*Bonjour. Au nombre de treize traducteurs et de trois bureauticiennes, nous formons une équipe du tonnerre qui a pour marques de commerce le souci du travail bien fait et le respect de la parole donnée. Des questions vous viennent à l'esprit concernant nos origines, nos méthodes de travail, nos champs de spécialisation et nos réalisations à ce jour? Nous vous invitons à visiter notre site Internet. Vous y trouverez une foule de renseignements à notre sujet... y compris nos tarifs! Au plaisir de vous y accueillir.*

**ISO 9002**

**1-800-567-9476**

**www.devillerscote.com**

## ○ Échappées sur le futur

6 – 10 août 2002, Vancouver — **XVI<sup>e</sup> congrès de la Fédération internationale des traducteurs : De nouvelles idées pour un siècle nouveau.** Renseignements : [www.fit2002.org](http://www.fit2002.org).

24 août – 1<sup>er</sup> septembre 2002, Taipei — **COLING 2002. 19th International Conference on Computational Linguistics.** Howard International House, Taipei, Taiwan. Renseignements : [www.coling2002.sinica.edu.tw](http://www.coling2002.sinica.edu.tw)

16 – 20 septembre 2002, Shanghai (Chine) — **International Symposium on Contrastive and Translation Studies between Chinese and English.** Thème : **New Century, New Trends.** Renseignements : [www.ecnu.edu.cn/yantahoui.htm](http://www.ecnu.edu.cn/yantahoui.htm)

6 – 9 novembre 2002, Atlanta — **43<sup>e</sup> congrès annuel de l'American Translators Association.** Renseignements : [Conference@atanet.org](mailto:Conference@atanet.org); [www.atanet.org/conference/futuresites.htm/](http://www.atanet.org/conference/futuresites.htm/)

Décembre 2002 — La Havane — **IV<sup>e</sup> congrès Canada-Cuba.** Renseignements à venir.

# Neige noire

*Dans un de ses éditoriaux, le New York Times écrivait en 1984 que les Esquimaux disposaient de 100 termes pour exprimer le mot « neige », nombre qui passa la même année de manière inflationniste à 200 dans un bulletin météorologique du réseau télévisé de Cleveland. La légende perdure.*

« LE CHAMP DE LA SIGNIFICATION DÉPASSE TOUJOURS CELUI DE LA RÉALITÉ. » – H. AQUIN<sup>1</sup>

**A**r *goañv zo deuet*, l'hiver est arrivé... Le terme a plusieurs dérivés, dont *goañvezh*, la durée de l'hiver, et *goañvezhiad*, le contenu de la durée de l'hiver. L'hiver ne commence pas le 21 décembre, mais au début novembre, que l'on nomme *kala-goañv* (les calendes d'hiver). Ceci remonte au fait que l'on ne comptait que deux saisons : *an hañv*, l'été et *ar goañv*, l'hiver. Non, nous ne sommes pas à Kangiqsujuaq... Pour exprimer l'idée de froid et de froidure, le breton dit *yen eo an amzer* (froid est le temps). *Mizioù du* (mois noirs) désigne les mois de novembre et décembre, la couleur noire étant souvent associée aux conditions climatiques difficiles. Si l'on connaît en breton la gelée blanche, *ar rev gwenn*, on rencontre également de la gelée noire *ar rev du* qui désigne une très forte gelée. En terre d'Armor, la neige peut être noire... *Bloavezh an erc'h du* — l'année de la neige noire — fait référence à un moment fort éloigné dans le passé.

## Le principe linguistique de la relativité

Considéré comme le fondateur de l'ethnologie moderne, Franz Boas se consacra à l'étude des langues amérindiennes. En 1911, dans son ouvrage *Handbook of North American Indians*, il répertorie quatre mots ou racines pour exprimer le mot *neige* [*aput*; *snow on the ground*; *gana*, *falling snow*; *piqsirpoq*, *drifting snow*; *qimupsuq*, *a snow drift*].

Élève de F. Boas, Edward Sapir discernait quant à lui sept mots-racines. Les études les plus approfondies recensent les principaux

termes suivants : *ijaravak* (neige fondante qui a formé des cristaux de glace), *illaujaq* (glace « brisée » sur des lacs et des rivières, où la personne qui traverserait cette glace serait perdue à jamais, la couche de glace se refermant sur elle), *aniuk* (neige souvent utilisée pour l'eau potable), *aniuvak* (neige restant dans les dépressions le long de collines, quand le reste a fondu), *aput* (neige sur le sol), *aqulluqqaq* (nouvelle neige tendre), *aulaniq* (iceberg), *aviq* (cube de glace pour construire l'igloo) et *masak* (neige très mouillée).

Déjà en 1690, le philosophe anglais John Locke faisait valoir qu'il existait dans toutes les langues des mots qui n'avaient pas d'équivalents dans aucune autre langue. Cette conception fut reprise par Wilhelm von Humboldt, qui pensait que chaque langue avait sa propre grille d'interprétation de la réalité extralinguistique, chaque aire linguistique reflétant ainsi sa propre vue du monde (*Weltanschauung*). L'idée fut à la base des travaux que mena Franz Boas sur les sociétés indiennes du continent américain.

## Il-pierre-en bas

Dans leurs mécanismes et structures, les langues amérindiennes diffèrent radicalement des groupes linguistiques européens. Certaines de ces langues sont dépourvues de

la catégorisation qui est propre aux langues européennes (nom/verbe, temps/cas, quantifiable...); la manière de relater un événement diffèrera selon que le locuteur le connaisse par expérience personnelle ou par ouï-dire, ou bien selon que l'objet évoqué était visible ou non. Sapir rapporte l'exemple suivant : en kwakiutl (langue amérindienne de la Colombie-Britannique), pour dire qu'une pierre tombe, le locuteur doit préciser si elle se trouve près de lui, d'un tiers ou ailleurs, si elle est visible ou non; par contre on ne précise pas s'il s'agit d'une ou de plusieurs pierres, ni à quel moment se produit la chute. Dans leur langue, les Nootka, une tribu voisine, n'utilisent aucun substantif signifiant « pierre » mais emploient un verbe à deux éléments, l'un traduisant le mouvement ou la position de la pierre, l'autre pour en exprimer la chute. Selon Sapir, la langue nootka ignore le concept de « pierre », son énonciation étant implicitement contenue dans l'élément verbal exprimant le mouvement.

## Les primitifs sémantiques

Benjamin Lee Whorf, le père de la relativité linguistique écrit : « Nous disséquons la nature selon des lignes dictées par nos langues premières... Nous découpons la nature, la classons en concepts et

attribuons des sens d'une façon particulière avant tout parce que nous sommes parties prenantes dans un contrat qui nous oblige à organiser les choses de cette façon — un contrat qui engage notre communauté linguistique tout entière et qui est codifié dans les structures de notre langue. Le contrat est bien entendu implicite et silencieux, mais ses clauses sont absolument obligatoires ». Est-il possible de s'extrapoler hors de nos « langues premières » ?

Pour analyser objectivement les différences structurelles entre les langues, il faut appliquer une méthode d'analyse sémantique fondée sur des concepts universels que les philosophes des siècles passés, Pascal, Descartes ou Leibnitz, avaient déjà définis sous le vocable d'« idées simples ». La linguistique anglo-américaine parle de primes ou de primitifs sémantiques<sup>2</sup> (*semantic primitives*) qui permettent une approche translinguistique et transculturelle. Mais toute analyse s'effectuant dans une langue donnée, est-il vraiment possible de s'affranchir de toute subjectivité et d'atteindre l'universalisme ?

1. AQUIN, Hubert, *Neige noire*, p. 85, collection Bibliothèque québécoise.

## Pour aller plus loin :

CARROLL, J. B. 1956. *Language, Thought and Reality : Selected Writings of Benjamin Lee Whorf*. Cambridge, Mass. : MIT press.

### Quelques primitifs sémantiques

Prédicats mentaux

Penser, savoir, vouloir, ressentir, voir, entendre

Actions, événements, mouvement

Faire, arriver (à), bouger

Évaluateurs

Bon, mauvais

Temps

Quand, maintenant, longtemps, avant, après

Taxinomie, partonomie

Espèce de, partie de

# « Parlez-vous gaulois ? »

*De la langue gauloise, de la mondialisation des industries langagières depuis l'Europe et des ambiguïtés lexicales en langue juridique*

**A**rchéologue d'avril-mai 2002 nous présente un dossier qui nous mène à la découverte des « sédiments linguistiques » provenant de la langue gauloise. Les premières inscriptions gauloises apparaissent au II<sup>e</sup> siècle avant JC en Italie du Nord (zone gallo-étrusque), et à la même date dans le sud-est de la Gaule transalpine (zone gallo-grecque). Bien évidemment, la langue préexistait à ces premiers documents ; le gaulois provient du celtique commun et est un cousin proche du brittonique (ancêtre du gallois et du breton). Le substrat gaulois dans la langue française se résume à quelques dizaines de mots qui ont résisté à la latinisation, surtout dans les dialectes ruraux. Mais c'est surtout dans les noms de lieux que la langue gauloise s'est le mieux préservée jusqu'à l'époque moderne. Tout le nord de l'Italie, la Gaule « cisalpine », a parlé gaulois jusqu'au II<sup>e</sup> siècle avant notre ère. La Suisse, la Rhénanie, la Bavière, l'Autriche et la Bohême, sans parler de la (Grande-)Bretagne étaient celtophones à l'époque antique. L'aire linguistique atteignait même la péninsule ibérique et était représentée par plusieurs variétés linguistiques jusqu'en Asie Mineure — les Galates installés dans l'actuelle Turquie au nord d'Ankara parlaient encore leur langue au début de notre ère. Dans les langues latines, on retrouve des mots qui sont d'origine gauloise et qui ont des correspondants dans les langues celtiques insulaires, irlandais, gallois, breton ou cornique. Comme exemple, citons le vieux-français *froigne* « mine renfrognée » qui, par dérivation, a donné notre verbe *se renfrogner*. Le mot *froigne* remonte à un mot plus ancien *frognā* qui se superpose aux mots gallois *ffroen* (naseaux) et irlandais *srōn* (nez), tous issus d'un celtique commun *sroknā* (nez). La racine est probablement celle d'un verbe indo-européen *srenk* (ronfler), qu'on

retrouve en grec. Le cas de l'adjectif « aveugle » est des plus passionnants ; issu d'un bas-latin reconnu *ab-oculus* (sans œil), ce mot n'a aucun équivalent dans les autres langues latines (latin classique : *cæcus* que l'on retrouve en espagnol *ciego* et en italien [*cieco*]) et à la suite de la découverte d'un fragment de tablette de plomb comprenant probablement une imprécation magique, où apparaît le mot *exsops* qui s'analyse facilement comme *exs-ops* (sans œil), c.-à-d. « aveugle ». La même formation se retrouve à l'autre bout du domaine indo-européen, en Inde, où le sanskrit disait *an-aks* (sans œil) pour aveugle. Il est fortement probable que le mot français dérivé de *ab + oculus* soit un calque du gaulois *exsops*. Le dossier traite également des toponymes d'origine gauloise, de l'identification de l'alphabet et de l'interprétation des inscriptions découvertes. Le dossier se termine par un tour d'horizon des dieux gaulois où l'on rencontre le célèbre Teutates ou Toutatis d'Astérix, un théonyme qui qualifie une divinité tribale protectrice. (D. L.)

## *Language International en rafales !*

Vol. 13, n° 4, août 2001. Le dossier de ce numéro pose une question claire : est-ce que l'Europe (de l'Ouest) rattrape l'Amérique en fait d'industrie des langues, le *language business* autrement dit. Pour y répondre, un article sur deux très fameux instituts allemands de traduction-interprétation (à Munich et à Saarland). Il semble bien que l'Allemagne soit le joueur à surveiller dans cette course de la mondialisation de l'industrie des langues. Aussi, une rare entrevue avec Rodrigo Vergara, président-fondateur du célèbre groupe Logos, une firme de traduction d'envergure mondiale basée à Modène, en Italie, créée en 1979 (on peut y lire ceci : « ... je

n'aime pas utiliser le terme vitesse [du traducteur]. Ça fait penser à une mauvaise planification, et les gens devraient comprendre que vitesse et qualité sont habituellement incompatibles. » Voilà...). Enfin, c'est aussi dans ce numéro que commence la série sur cette immense entreprise que sont les services linguistiques de l'Union européenne. Rappelons que **Language International** propose toujours à ses lecteurs cinq types d'articles : des nouvelles, l'industrie, l'enseignement, les outils et les nouveautés. Vol. 13, n° 5, octobre 2001 (voir *Circuit* n° 74). Vol. 14, n° 1, février 2002, numéro spécial sur l'Asie, avec un fort intéressant article sur la traduction de la grande revue américaine *Science*. Douze heures (!) après la diffusion, les scientifiques japonais ont accès à la table des matières et aux résumés : les traducteurs leur font gagner du temps, leur évitant de lire la totalité des articles. Voir aussi l'article vedette intitulé « Apprendre l'anglais à la mode japonaise »... c'est-à-dire sur les bienfaits de l'e-éducation ou l'enseignement par Internet pour des étudiants en pyjama, à l'écran entre 22 h et minuit, timides et qui n'ont donc à affronter ni le professeur, ni les étudiants. Enfin, le dernier article d'une série de trois sur la traduction à la Commission européenne, la plus grande entreprise de traduction du monde, par un Danois qui en observe le fonctionnement depuis 25 ans. Vol. 14, n° 2, avril 2002, un dossier « Doublage » bien fouillé. Après un article vedette sur l'histoire du sous-titrage et du doublage (le premier antérieur au second et plus répandu dans certains pays), un article sur le doublage en Allemagne (20 compagnies à Berlin, et 20 autres à Munich et à Hambourg!), un troisième sur la recherche en matière de sous-titrage par une interprète belge membre de l'ESIST (European Association for Studies in Screen Translation) ; un

quatrième sur les diverses techniques (sous-titre codé, sous-titre visible) ; et un cinquième « Une journée dans la vie de... » expliquant, à nouveau, que le sous-titrage n'est pas une traduction (au sens strict du terme) ; c'est un travail bien plus difficile, mais plus gratifiant. À noter aussi l'article sur la nécessité de l'enseignement *online* de la traduction par rapport aux méthodes actuelles dites *on-site*, c'est-à-dire sur les bancs de l'université et des bureaux. (S. L.)

## *L'ambiguïté lexicale dans les textes juridiques ou comment naviguer et traduire avec ces écueils*

On trouvera dans **Multilingua** (Journal of Cross-Cultural and Interlanguage Communication — Vol. 20, n° 4) un intéressant article de Mette Hjort-Pedersen et Dorrit Faber sur les difficultés d'interprétation inhérentes aux textes juridiques dans la traduction de l'anglais au danois : « Lexical Ambiguity and Legal Translation : A Discussion ». L'article porte sur la résolution de l'ambiguïté du verbe *execute* qui possède au moins cinq sens en anglais juridique. S'appuyant d'abord sur la théorie de la valence, puis sur le contexte et sur les relations du discours, les auteurs proposent une « méthode » de raisonnement qui permet de lever l'ambiguïté inhérente à cet élément lexical. Une méthode inspirante qui exploite non seulement les modalités expressives de la langue (constructions, syntaxe, objets, sujet, etc.), mais aussi les relations discursives entre les propositions, les participants à la communication, leur compétence et la relation qu'entretient le texte avec les événements décrits. (É. P.)

**Didier Lafond, Solange Lapierre, Éric Poirier, trad. a.**

# La lexicographie d'ici vue par une Européenne<sup>1</sup>

*Notre lexicographie a intéressé une Européenne qui analyse le discours présenté dans nos ouvrages, depuis les débuts... Cette thèse de doctorat sur la lexicographie d'ici fera l'objet d'un livre. Se regarder par l'autre bout de la lorgnette.*

par **Éric Poirier, trad. a.**

FARINA, Annick (2001). *Dictionnaires de langue française du Canada : Lexicographie et société au Québec*, préface de Claude Poirier, coll. LEXICA, Mots et Dictionnaires, Paris, Honoré Champion, 445 p.

Il est plutôt rare qu'une thèse de doctorat en linguistique soit publiée quasi intégralement, aussi cet exploit mérite d'être signalé. Outre l'originalité de l'étude qui repose sur le portrait global de la lexicographie québécoise et canadienne française, deux qualités expliquent certainement ce choix de la part de la maison d'édition : le caractère exhaustif de la recension des dictionnaires étudiés ainsi que l'intérêt ethnologique indéniable de l'étude de la société québécoise entreprise sous l'angle de ses productions lexicographiques et des objectifs sous-jacents poursuivis par les lexicographes.

Signalons tout d'abord les données essentielles de cette étude qui a consisté à dépouiller dans la plupart des dictionnaires publiés au Québec le traitement lexicographique intégral accordé à une quarantaine de mots clés comme *québécoïsme*, *bean*, *bleuet* et *myrtille*, *fitter*, *magasiner*, *poutine*, *tsé*, *week-end* et à élaborer pour chacun d'entre eux une fiche historique. Ces fiches font ressortir toute l'originalité de la contribution de certaines pratiques lexicographiques au fil du temps et des usages. En plus de permettre de remonter à la source de quelques descriptions curieusement similaires, les fiches illustrent magnifiquement les tribulations du jugement et des partis pris des lexicographes avec pour toile de

fond l'évolution des usages du français québécois depuis 1752.

En vérifiant le traitement de ces mots clés dans les dictionnaires de la langue québécoise et en recensant toutes les productions lexicographiques d'ici, Annick Farina a entrepris un imposant chantier qui n'est pas sans rappeler celui qu'a réalisé Bernard Quemada sur les dictionnaires français. L'auteure nous propose ainsi une bibliographie chronologique et analytique de tous les dictionnaires québécois, depuis le document manuscrit de 1752 du Père Potier jusqu'à la plus récente édition du *Dictionnaire des canadianismes* de Gaston Dulong (1999). En outre, comme pour bien souligner le caractère hautement polémique de ces publications, l'auteure a ajouté une bibliographie des comptes rendus des dictionnaires parus dans la presse. Un complément d'information utile pour qui s'intéresse, par exemple, à l'accueil réservé aux dictionnaires publiés ici.

Le reste de l'ouvrage se présente sous la forme d'un essai visant à décrire les particularités des dictionnaires québécois au regard des courants idéologiques auxquels Annick Farina les associe. L'auteure définit ainsi quatre intentions dans ces dictionnaires : la curiosité, la protection, le combat et la législation, qu'elle associe à trois lexicographes types et à trois démarches — le curieux, à la recherche d'un savoir, le puriste, à

la recherche d'une pureté, et le lexicographe, à la recherche d'une nationalité.

Le premier chapitre porte sur les dictionnaires de curieux, qui réunissent aussi bien les ouvrages des glossairistes, ces anciens « chasseurs de perles rares », que les travaux des linguistes et universitaires modernes qui collectionnent les « mots en marge ». Dans ces travaux, Annick Farina dégage des problèmes méthodologiques inhérents aux premiers pas de la lexicographie d'ici, mais aussi à la difficile tâche des lexicographes d'aujourd'hui, entre les glossairistes de la première heure, qui versent parfois dans la mythification de la langue qu'ils souhaitent décrire, et les puristes, qui cherchent à « purifier » la langue d'ici, au risque d'y trouver parfois aussi un « entre-langue » qui, bien entendu, n'existe ni en Amérique, ni ailleurs.

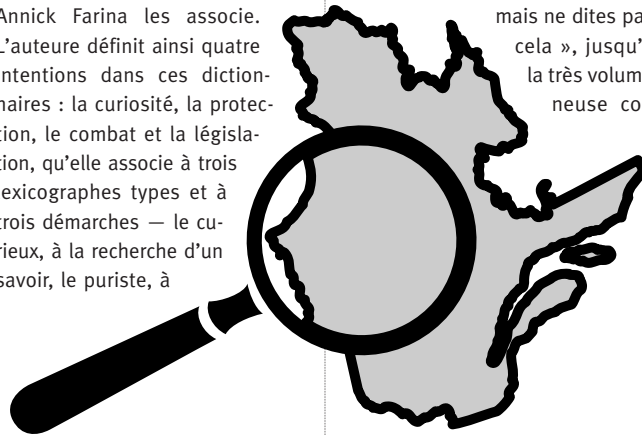
Le deuxième chapitre porte justement sur les publications de ces puristes, que l'auteure appelle les éducateurs, et leurs dictionnaires de combat. Elle note les différentes formes de publications qu'ils privilégient : des recueils prescriptifs du type « Dites ceci, mais ne dites pas cela », jusqu'à la très volumineuse col-

lection des *Cahiers de l'Office de la langue française* à laquelle appartient, par exemple, la fameuse série des fascicules sur le vocabulaire de l'automobile.

Dans le dernier chapitre, qui porte sur la période qui s'est écoulée depuis la Révolution tranquille, Annick Farina analyse l'évolution des mentalités linguistiques dans la reconstruction d'une langue et d'une culture, avec notamment ses hésitations (Louis-Alexandre Bêlisle), ses excès (Léandre Bergeron), ses innovations (le *Dictionnaire du français Plus*) et son ethnocentrisme (l'adaptation du Robert avec le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*). Comme l'explique l'auteure, ces mouvements témoignent du malaise bien réel des lexicographes québécois qui ne demandent qu'à « redevenir de plein droit francophones, en restant québécois "à part entière" et non "de part en part" ».

En conclusion, Annick Farina préconise une description lexicographique qui s'appuie sur les réussites et les échecs du passé, qui s'adresse ainsi à un lecteur ayant dépassé le stade de l'« adolescence linguistique », à la fois réaliste et pragmatique, sans penchant exagéré sur l'écrit ou sur l'oral, sur la science ou sur le populisme, sur les différences et sur les points communs avec le français en France et avec les autres variétés de français. Au fond, l'auteure nous invite à réfléchir sur le travail fondamental des lexicographes d'ici et d'ailleurs et sur l'équilibre fragile entre l'œuvre et les désirs de l'auteur et les moyens dont il dispose, et aussi entre l'œuvre et les besoins et exigences des utilisateurs. ☺

1. Cet article est la version courte d'un article à paraître dans *Meta*.



par Tania Nicolas

## Droit

**Dictionnaire social 2002**, 21<sup>e</sup> éd., Paris, Groupe Revue fiduciaire, 2002, 1 087 p. ISBN 2-86521-619-5

1 200 mots-clés pour décrypter toute la législation sociale. Tout le droit complété par un commentaire jurisprudentiel ; offre une synthèse de l'ensemble des règles applicables, donne des conseils pratiques, des exemples et indique, de manière rigoureuse, les références aux textes d'origine.

ROLANG, Henri, **Lexique juridique : expressions latines**, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Litec, 2002, ISBN 2-7111-3371-0

Lexique de droit positif regroupant des expressions latines, mots, locutions, adages. Un outil de communication grâce auquel les notions et les règles du droit sont exprimées avec élégance, simplicité et concision.

## Économie

VILLENEUVE, Jeanne de France, **Le dictionnaire technique de la Bourse et des marchés financiers 2001-2002**, 6<sup>e</sup> éd., Paris, Soficom, 2001, 622 p. ISBN 2-912582-02-7

2 500 termes boursiers et financiers suivis de définitions techniques et de leurs références législatives et réglementaires. Prend en compte les dispositions de la loi de modernisation des activités financières. Mis à jour en septembre 2001.

## Informatique

BENENSON, James et Brigitte JUANALS, **Dictionnaire bilingue Internet et multimédia**, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Langues pour tous, 2002, ISBN 2-266-12282-7

Objectif : Maîtriser, en anglais et en français, le vocabulaire relatif aux environnements multimédia. Comporte plusieurs modes de lectures et d'entrée : un lexique bi-

lingue avec l'ensemble du corpus, classé par ordre alphabétique ; un grand nombre de définitions concernant les notions de base ; une liste de binettes (*smileys*) et de termes familiers utilisés par les internautes.

## Langage, linguistique

BULMAN, Françoise. **Dictionnaire des proverbes anglais-français/français-anglais/English-French/French-English Dictionary of Proverbs**, Les Presses de l'Université Laval, 1998, 267 pages, ISBN 2-7637-7606-X.

Plus de 1800 proverbes anglais ou américains, français ou québécois classés sous 104 thèmes. Une liste des mots clés anglais et français facilite le repérage des proverbes. Ouvrage exhaustif qui évite des recherches fastidieuses dans plusieurs répertoires bilingues.

CORBLIN, Francis, **Représentation du discours et quantification généralisée**, Paris, PUF, 2002, 320 p. ISBN 2-13-051579-7

Introduction aux deux théories sémantiques et à leurs applications à l'analyse linguistique de données du français, surtout dans les domaines de l'anaphore, de la modalité et de la détermination nominale.

DEPECKER, Loïc, **Entre signe et concept : éléments de terminologie générale**, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 2002, 198 p. ISBN 2-87854-234-7

À la différence de la réflexion linguistique héritée de Ferdinand de Saussure réduisant le concept au signifié, la terminologie force à disjoindre signifié et concept ; elle extrait des langues un sens fiable, d'ordre logique, indispensable à la traduction spécialisée.

**Dictionnaire d'analyse du discours**, Paris, Seuil, 2002, 672 p. ISBN 2-02-037845-0

Cet ouvrage couvre la totalité de cette nouvelle discipline apparue en France dans les années 60 : l'analyse du discours se trouve au cœur des sciences humaines et sociales, elle contribue à renouveler les pratiques traditionnelles du commentaire de texte que ce soit en littérature, en histoire ou en philosophie.

**La locution et la périphrase du lexique à la grammaire : actes des journées d'étude sur la locution, Université de Pau les 16 et 17 octobre 1998**, Paris, L'Harmattan, 2002, 293 p. ISBN 2-7475-1948-1

Dans la grammaire ou dans le lexique, les locutions et les périphrases passent pour des unités terminologiques ou pour des combinaisons plurilexicales. Leur étude pédagogique, théorique, philosophique, informatique pour l'anglais, l'espagnol, le français et les langues d'Afrique.

PARRET, Herman, **La voix et son temps**, Bruxelles, De Boeck Université, 2002, 192 p. ISBN 2-8041-3963-8

S'intéresse à ce qui favorise l'intensité et l'efficacité de la communication orale, notamment à l'esthétique de la voix. Le son et le silence de la voix sont analysés par le biais de la sémiotique, de la psychologie de la perception, de la rhétorique et de la musicologie. Montre comment la voix est implantée dans le corps, et comment elle est génératrice du sentiment de communauté.

PARRET, Herman, **Nouveaux actes sémiotiques, 76-77-78, Présences**, Limoges, PULIM, 2002, 234 p. ISBN 2-84287-233-9

La présence, un thème auquel s'intéressent de nombreux sémioticiens. Un domaine de recherche qui

s'étend aux sémiotiques verbales et non-verbales, à la socio-sémiotique, mais aussi à la sémiotique des hypertextes et du multimédia. L'auteur s'attache aux fondements philosophiques de cette notion.

YAGUELLO, Marina, **Les mots et les femmes**, nouv. éd., Paris, Payot, 2002 ISBN 2-228-89574-1

Comment les femmes parlent-elles ; comment elles se parlent, comment on leur parle, comment on parle d'elles. À la croisée des chemins entre le féminisme et la sociolinguistique, il s'agit de cerner le langage dans sa diversité sexuelle.

## Langue française

**Syntaxe et sémantique. 3, Les grammaires du français et les mots-outils**, Presses universitaires de Caen, 2002, ISBN 2-84133-148-2

On trouve ici des études sur les propriétés morphosyntaxiques, sémantiques ou énonciatives de mots-outils en français (souvent en comparaison avec d'autres langues), dans des cadres théoriques divers, et des travaux sur le comportement de ces éléments dans des systèmes particuliers du français.

## Langues étrangères

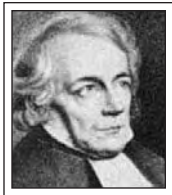
**Grammaire allemande**, Paris, Harrap, 2002, ISBN 0-245-50426-5

Un mémo pour rafraîchir ses connaissances, avec un rappel des règles essentielles, des astuces et conseils, des tests et des dessins humoristiques.

## Médecine

**Dictionnaire des termes de médecine**, 27<sup>e</sup> éd., Paris, Maloine, 2002, ISBN 2-224-02737-0

Contient un lexique anglais-français, ainsi qu'un lexique pharmaceutique. Définition de termes médicaux.



# Friedrich Schleiermacher : le philosophe traducteur qui réinterprète Platon

par Emmanuel Kamgang

**F**riedrich Ernst Daniel Schleiermacher voit le jour le 21 novembre 1768 à Breslau, capitale administrative, religieuse et culturelle de la Silésie. Il est la quatrième génération de pasteurs dans une famille de chrétiens pratiquants et dévoués. Il appartient à la génération de l'idéalisme et du romantisme allemand et est donc le contemporain, entre autres, de Fichte, de Novalis et des frères Schlegel.

D'abord élevé par les frères moraves, il étudie la théologie protestante, la philosophie et la philologie à Halle, puis à Berlin où il exerce plus tard un ministère à l'église de la Trinité. Il participe activement à la fondation de l'Université Humboldt. Doyen de la faculté de théologie, il donne aussi des cours de dialectique, d'éthique, de psychologie, de pédagogie, d'esthétique et d'herméneutique.

Schleiermacher est un personnage peu commun qui a d'abord été théologien et philosophe avant de consacrer les trente dernières années de sa vie à la traduction des œuvres de Platon.

## Le théologien

C'est en plein piétisme que Schleiermacher passe son enfance. L'éducation religieuse austère des frères moraves pose les fondements de sa carrière théologique. Mais les débuts de son ministère pastoral ne s'avèrent pas très convaincants. Le jeune fils de pasteur présente des dispositions marquées pour des domaines autres que la religion, ce qui est à l'origine d'une crise spirituelle profonde, laquelle ne sera pas sans impact sur

la vie du traducteur des dialogues de Platon. Son amour pour la philosophie et la littérature, ainsi que son engagement dans les différents courants de son époque, plus précisément le romantisme et l'idéalisme, explique le souci constant de Schleiermacher de concilier la religion avec une vision du monde séculaire. Ce qui fait de lui un théologien assez contesté.

Son *Discours sur la religion*, paru en 1799 et considéré comme le chef-d'œuvre du théologien, le rend célèbre du jour au lendemain. Ce n'est ni un livre, ni un sermon, ni un traité de philosophie. C'est beaucoup plus une création littéraire propre à l'esprit de l'ère du romantisme. Il tente de démontrer dans une certaine mesure que la religion et la théologie ne s'excluent pas et représentent deux systèmes indépendants complémentaires.

Parmi les ouvrages dignes de mention du pasteur-théologien, citons ses *Monologues* (1800) et *La foi chrétienne* (1821). Dans chacun de ces ouvrages, les problèmes sont également étudiés dans un esprit libéral par rapport à l'orthodoxie conservatrice. Et même s'il fait l'objet de quelques critiques, on peut dire de Schleiermacher qu'il a été au protestantisme né de la Réforme ce que Martin Luther a été au catholicisme.

## Le philosophe : dialectique et herméneutique

La dialectique, cet art de philosopher, est la pièce maîtresse de la philosophie de Schleiermacher. Elle comporte deux parties : l'éthique, qui étudie l'esprit, et la physique, qui a pour objet la nature. En tant qu'art de la conduite du dialogue, elle entretient des rapports avec

l'herméneutique définie comme l'art de comprendre.

Schleiermacher est considéré comme le père de l'herméneutique moderne. C'est avec lui que l'herméneutique rompt avec les limites de la tradition et cesse d'être exclusivement l'interprétation des textes sacrés. On assiste à un élargissement du champ de lecture et de l'interprétation des textes de l'œuvre divine à l'œuvre humaine. De ce fait, non seulement la philosophie et la philologie, mais aussi la littérature, la linguistique et même la traduction lui sont redevables.

## Des différentes manières de traduire

Le 6 juin 1813, la conférence sur les différentes manières de traduire, qui fait encore écho dans le monde de la traduction, est prononcée par Schleiermacher à l'Académie royale des sciences de Berlin, dont il est membre fondateur. Dans ce texte rédigé en trois jours seulement, l'auteur établit un rapport direct entre sa conception de la traduction et celle de sa philosophie, traduire étant à la fois penser (dialectique), interpréter pour comprendre (herméneutique), et communiquer (éthique). Selon lui, la langue est un « être historique » (Schleiermacher 1999 : 57) évoluant dans le temps et l'espace en fonction de la parole des individus qui engagent de nouvelles déterminations de concepts. Le problème de la traduction est posé en termes de rapprochement intersubjectif qui consiste à déterminer le point de rencontre entre un auteur et son lecteur séparés l'un de l'autre par une barrière linguistique : « Ou bien le traducteur laisse l'écrivain le plus tranquille possible et fait que le lecteur aille à

sa rencontre, ou bien il laisse le lecteur le plus tranquille possible et fait que l'auteur aille à sa rencontre. » (*Ibid.* : 49).

## Schleiermacher et la traduction

La traduction des œuvres de Platon demeure la contribution la plus célèbre de Schleiermacher. Contrairement à ce qu'on a souvent supposé, ses activités de traduction ne commencent pas avec les dialogues du philosophe grec. Ses premières expériences remontent à l'école piétiste morave où l'étude du latin et du grec est à la base de son éducation humaniste. À cela viennent s'ajouter les langues de Shakespeare et de Molière. Avec son ami Albertini, le traducteur en herbe traduit des auteurs classiques et, muni d'un lexique et d'une grammaire seulement, la Bible hébraïque. En 1789, une dizaine d'années avant d'entreprendre la traduction de Platon, il traduit les chapitres 8 et 9 de *L'Éthique à Nicomaque*, d'Aristote. En même temps qu'il travaille à son Platon, il traduit de l'anglais des sermons de Joseph Fawcett (1798) et d'Hugo Blair (1802).

Doué d'un tempérament ouvert à toutes les formes de culture et sensible à la spéculation philosophique ainsi qu'à la forme poétique des dialogues platoniciens, Schleiermacher a le souci de sonder la pensée de ce philosophe tout en vérifiant l'authenticité de ses dialogues. Sa traduction est précédée d'une reconstruction systématique des dialogues. Dans ses démarches, il s'inspire de certaines traductions antérieures par ailleurs peu utiles, tout en restant autonome. Il se sert de notes et, au besoin, de commentaires pour jus-

tifier son choix d'un procédé plutôt que d'un autre. Outre une introduction générale, il fait précéder chaque dialogue d'une introduction afin d'en faciliter la lecture. Il y souligne notamment les lacunes des autres traductions, lacunes attribuées généralement à une compréhension limitée de Platon et de son système philosophique. Les notes et les introductions apportent des éclaircissements sur des personnes, des lieux, des événements historiques, des rites, et des cérémonies. Elles renvoient également à d'autres études sur le sujet.

Exception faite de *Timée* et de *Lois*, Schleiermacher ne laissera aucune œuvre de Platon non traduite. Sa version est la mieux

réussie et la plus significative : « *He revealed Plato for the first time since the neoplatonic reinterpretation of the Greek philosopher [...]. Indeed his translations have been judged by critics not as unsurpassable but as unsurpassed.* » (Redeker 1993 : 184) Semblable à la Vulgate de saint Jérôme, elle est considérée comme la version officielle des traductions de Platon ; c'est elle qui est encore éditée de nos jours.

Une fois son travail achevé, Schleiermacher se félicite d'en être venu à bout et surtout d'avoir rendu « *die Urschrift* » (le texte original), et d'avoir fait une réécriture critique du philosophe en s'assurant du même coup que l'expression allemande correspondre à la

pensée philosophique de celui-ci. La publication de cette œuvre s'est échelonnée de 1804 à 1828.

Grâce à Schleiermacher, on assiste en Allemagne à une redécouverte de Platon. Homme polyvalent et d'une rare érudition, il a abordé les domaines les plus divers : philosophie, théologie, psychologie, anthropologie, pédagogie, traduction, etc.

Lorsque, à 66 ans, il fait ses derniers adieux à sa femme et à ses cinq enfants, c'est l'Allemagne entière qui prend conscience du vide que laisse sa disparition. C'était le 21 novembre 1834. Le philosophe traducteur est mort d'une pneumonie aiguë. Ses œuvres nous laissent l'illusion qu'il est encore des nôtres. ☞



### Références

REDEKER, Martin (1973), *Schleiermacher : Life and Thoughts*, translated by John Wallhauser, Philadelphia, by « Fortress Press », 321 p.

SCHLEIERMACHER, Friedrich (1996), *Ueber die Philosophie Platons* (Sur la philosophie de Platon), Hamburg, Felix Meiner Verlag, 397 p.

SCHLEIERMACHER, Friedrich (1999), *Des différentes manières de traduire*, trad. par A. Berman et *Sur l'idée leibnizienne encore inaccomplie d'une langue philosophique universelle*, trad. par C. Berner, Paris, Éditions Points essais, n° 402, 160 p.

## PROGRAMME D'ASSURANCE POUR LES MEMBRES DE L'OTTIAQ

P<sub>3</sub> A<sub>1</sub> S<sub>1</sub> S<sub>1</sub> E<sub>1</sub> Z<sub>10</sub> -

V<sub>4</sub> O<sub>1</sub> U<sub>1</sub> S<sub>1</sub>

L<sub>1</sub> E<sub>1</sub>

M<sub>2</sub> O<sub>1</sub> T<sub>1</sub>

Le programme d'assurance de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec est le seul qui puisse satisfaire parfaitement vos besoins d'assurance. Le seul qui vous offre des taux aussi avantageux. Et le seul pour lequel une équipe multidisciplinaire a été mise sur pied à votre intention.



Profitez ainsi de tarifs de groupe avantageux sur toutes les protections suivantes :

- assurance auto-habitation
- assurance vie, accidents, salaire
- assurance médicaments
- assurance voyage
- assurance juridique
- assurance des entreprises.

Pour obtenir une soumission gratuite, communiquez sans tarder avec un conseiller de Dale-Parizeau LM.

**DALE**  
**PARIZEAU**  
**LM**

Cabinet de services financiers

HULL • JONQUIÈRE • MONTRÉAL  
QUÉBEC (Poitras, Lavigneur)  
SHERBROOKE (Dunn-Parizeau)

À votre service partout au Québec, COMPOSEZ 1 877 807-3756 [www.dplm.com](http://www.dplm.com)

# Des gains de temps... gratuits!

*Quel est le but premier de tous ces logiciels d'aide à la traduction qui se multiplient ces temps-ci? Nous faire gagner du temps! Or, nous avons déjà tous dans MS Word une petite fonction méconnue dont le potentiel à cet égard est étonnant. J'y ai fait référence dans un article récent. Il est temps de regarder cela de plus près.*

par François Lavallée, trad. a.

**E**n fait, l'utilisation proposée ici n'est pas celle à laquelle cette fonction était destinée. Officiellement, la fonction « Correction automatique » vise les fautes de frappe. Essayez de taper « dilemne » ou « occurence » dans Word, et dès que vous ferez une espace, vous verrez le mot se corriger de lui-même. Cette correction se fait à partir d'une liste que l'on peut facilement personnaliser dans Outils/Correction automatique.

## La chose traficotée

Pourquoi ne pas exploiter au maximum les possibilités de cette fonction? Qu'est-ce qui nous empêche, par exemple, de l'utiliser pour remplacer « jv » par « janvier »? Dès le moment où vous avez défini cette « faute » dans la liste, il vous suffira en tout temps de taper seulement deux caractères au lieu de sept. Vous imaginez aisément la suite. Pourquoi ne pas faire remplacer « lgfp » par « *Loi sur la gestion des finances publiques* »? Quatre caractères au lieu de quarante et un!

## Un minimum de règles de base

Évidemment, les plus futés d'entre vous auront vu la difficulté soulevée par ce dernier exemple : que se passera-t-il si on veut véritablement écrire l'abréviation seulement (LGFP) et non l'appellation au long?

Cette observation qui vous honore nous amène à conclure qu'un minimum de règles doit être

observé pour éviter le chaos. Un très petit nombre, en fait. En voici quelques-unes. Elles sont très personnelles et arbitraires, mais se sont avérées efficaces à l'usage.

Pour taper un sigle ou un acronyme, on tape les lettres telles quelles en minuscules. Ex. : « pdg » devient « p.-d.g. » (plus besoin de s'arrêter chaque fois pour se demander où va le trait d'union...); « onu » devient « ONU ».

Pour obtenir l'expression au long, on **double la dernière lettre**. Ex. : « pdgg » devient « président-directeur général »; « onuu » devient « Organisation des Nations Unies ».

Si on a besoin d'une majuscule initiale, on double au contraire **la première lettre**. Ex. : Si vous avez défini comme moi « aut » comme devant se développer en « autochtone », vous pouvez définir « aaut » comme devant se développer en « Autochtone ».

Pour les formes féminines et plurielles, il suffit d'ajouter la désinence telle quelle. Ainsi, on aura dans la liste « gvl », « gvX », « gvle » et « gvles » pour obtenir respectivement « gouvernemental », « gouvernementaux », etc. Sur cette lancée, imaginez maintenant « igvl » pour « intergouvernemental », « fptles » pour « fédérales-provinciales-territoriales », « gpvx » pour « gouvernements provinciaux », etc.

Ces derniers exemples peuvent vous sembler déroutants. Pourtant, il ne faut pas oublier que les abréviations que vous choisissez vous sont personnelles et auront du sens pour vous. De plus, si vous n'êtes pas sûr de vous rappeler de la forme abrégée de tous les mots que vous entrez, rien ne vous

empêche d'en définir plusieurs, selon l'inspiration du moment. Ainsi, pour le mot « participant », j'ai dans ma liste à la fois « prt » et « pcp ». Mentionnons d'ailleurs que l'absence de conflits entre les abréviations potentielles est étonnante. Je peux citer « plt », qui pourrait servir à la fois à « plutôt » et à « politique », mais ces cas sont rares.

## Paresse est mère de confort

Les avantages de cette fonction ne se limitent pas à l'économie du nombre de frappes. Ainsi, j'ai entré en minuscules dans la liste tous les sigles que j'utilise, depuis « acdi » jusqu'à « zlea », pour les faire transformer en majuscules, ce qui m'évite de devoir aller chercher la touche Maj chaque fois que je les tape. Essayez avant de rire... c'est un confort dont vous ne voudrez plus vous passer. Et que dire de la transformation « cad » en « c.-à-d. » et de

« ipe » en « Î.-P.-É. »? Enfin, pour les mêmes raisons, j'ai entré tous les mots accentués (sans nécessairement les abrégés) dans la liste.

## Des avantages nombreux et pas vraiment d'inconvénients

Le processus qui consiste à alimenter la liste est tellement simple (on peut même définir un raccourci de touches ouvrant directement la fenêtre de dialogue) que l'on n'a même pas à se demander s'il est utile ou non d'inscrire une nouvelle abréviation. De toute façon, il faut la taper (au moins) une fois dans le texte, alors pourquoi pas dans la boîte de dialogue?

De même, si jamais une abréviation définie devient intempes-tive pour la rédaction d'un texte en particulier (par exemple, vous traduisez un texte qui parle de MS Word alors que vous utilisez normalement l'abréviation « ms » pour écrire « mesure »), vous pouvez la

## Un gain de frappe étonnant

Voici un exemple d'utilisation du système décrit ici. Pour obtenir ceci (tiré du site Web de DRHC) :

*Le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) est un document de planification stratégique devant être examiné par le Parlement et le grand public. Le présent rapport comprend les plans de Développement des ressources humaines Canada pour 2001-2002 ainsi que pour les années à venir et ce dans la mesure du possible.*

Il suffit de taper ceci :

*Le rppp (rpp) est un dcm de plfn stgq devant être examiné par le pprlm et le grd public. Le présent rpt comprend les plans de drhcc pour 200102 ainsi que pour les années à venir et ce dans la ms du psb.*

Résultat : 202 frappes pour un texte de 318 caractères! « À condition que tous ces mots soient déjà entrés dans ma liste », répondez-vous. Faites l'essai en entrant les termes un à un, à mesure que vous travaillez, et vous serez étonnés de voir à quel point, à l'instar de ce bon vieux Racine<sup>1</sup>, la plupart de nos clients fonctionnent (efficacement, il va sans dire) avec peu de mots!

1. Il paraît que Racine avait un vocabulaire de 2 000 mots seulement, contre environ 25 000 pour Shakespeare.

## DES ASTUCES

## Les métamoteurs

par Manon Bergeron, trad. a.

supprimer de la liste manuellement en un clin d'œil et la réinsérer tout aussi rapidement au prochain texte. Pour un cas ponctuel, il suffit de faire Ctrl-Z (Annuler) pour que le « MESURE » redevienne sagement « MS ».

Certains logiciels d'aide à la traduction comme LogiTerm et MultiTrans possèdent une fonction de « méga-recherche-remplacement automatique ». Cette fonction est pratique si vous ne connaissez pas la terminologie par cœur. Mais dans le cas contraire (le cas contraire étant le plus fréquent pour nos clients réguliers), il est beaucoup plus facile de taper votre texte en continu avec des abréviations que de manipuler l'emplacement de mots prétraduits dans un texte. En fait, le mieux reste évidemment de combiner les deux outils. ☺

### Une autre application encore moins orthodoxe

Vous voyez « NAFTA » en anglais et vous savez qu'il faut écrire « ALENA ». Mais devant « CRFSC », êtes-vous sûr que vous vous souviendrez de l'équivalent français « CCSMAFAR » (Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu à autorisation restreinte)? Dans un cas comme celui-ci, pourquoi ne pas tricher et faire remplacer directement « CRFSC » — que vous aurez déjà sous les yeux en traduisant — par « CCSMAFAR »? C'est ainsi que la fonction de correction automatique peut se transformer en mini-dictionnaire bilingue. Les logiciels d'aide à la traduction demeurent évidemment beaucoup plus pratiques sur ce plan, mais l'idée vaut la peine d'être retenue pour quelques cas particuliers.

Certains ne jurent que par un métamoteur particulier. Ces moteurs de recherche sont certes utiles et peuvent s'avérer efficaces, mais rien ne vaudra jamais une recherche dans un moteur de recherche « pur ».

### Caractéristiques

Les métamoteurs, contrairement aux moteurs de recherche, ne naviguent pas dans Internet pour bâtir un index. Ils cherchent plutôt dans la base de données de divers moteurs.

Malheureusement, les méta-outils ne donnent pas toujours la liste des moteurs où ils cherchent. Cependant, certains donnent la liste et permettent aussi de sélectionner les moteurs où on souhaite chercher. Cela élimine les recherches dans des moteurs inutiles.

L'efficacité de la recherche dépend de l'état des moteurs au moment de la recherche : certains peuvent être occupés, d'autres impossibles à rejoindre. Certains métamoteurs offrent de limiter le temps de recherche dans les moteurs. Cette option est pratique pour éviter qu'ils ne perdent du temps à chercher dans un moteur qui ne répond pas au moment de la recherche.

### Avantages

Les métamoteurs utilisent une plateforme uniforme pour chercher dans plusieurs moteurs simultanément. Vous ne tapez la requête qu'une fois, et les résultats arrivent rapidement.

### Inconvénients

Les métamoteurs ne cherchent pas de façon exhaustive dans

chaque moteur et ne fournissent qu'une sélection restreinte des résultats.

En général, il n'est pas possible de profiter des diverses caractéristiques des moteurs de recherche individuels. Chaque moteur utilise sa propre syntaxe, mais le métamoteur ne peut personnaliser une requête pour tous les moteurs dans lesquels il cherche. Par exemple, la recherche booléenne ou avec symbole n'est pas toujours possible, on ne pourra pas utiliser la capacité linguistique d'un moteur particulier ni la distinction majuscules/minuscules.

### Utilité

Les métamoteurs sont utiles pour chercher des termes rares ou quand on a épuisé ses moteurs individuels préférés. La plupart du temps, il est plus efficace de commencer par un moteur de recherche et d'utiliser pleinement ses capacités ainsi que les techniques de recherche avant de se tourner vers un métamoteur.

### Les meilleurs

**Ixquick** ([www.ixquick.com](http://www.ixquick.com))

Offre des interfaces dans différentes langues et recherche dans des moteurs régionaux.

**Vivisimo** ([www.vivisimo.com](http://www.vivisimo.com))

Organise les résultats en catégories (présentées à gauche). Une façon élégante de raffiner



une recherche. Vivisimo offre aussi une interface de recherche avancée. On vérifiera le menu d'aide pour connaître les syntaxes permises.

### Pour se tenir au courant

Pour obtenir une liste de moteurs et de métamoteurs, et leurs caractéristiques, on consultera deux excellents sites sur les moteurs de recherche. Ces sites sont des autorités dans le monde des moteurs de recherche et sont constamment mis à jour. On s'y rendra régulièrement pour se tenir au courant des derniers développements.

### Greg Notes

[www.notess.com/search](http://www.notess.com/search)

### Search Engine Watch

[www.searchenginewatch.com](http://www.searchenginewatch.com)

## DES SIGNETS

par Manon Bergeron, trad. a.

Le domaine médical couvre de nombreuses spécialités. Cette liste cherche donc surtout à offrir des pistes, des sites généraux où vous pourrez vous-même trouver des sites plus spécialisés. Malheureusement, il semble n'y avoir aucun bon site sur les appareils médicaux. Le mieux pour ce type de traduction est de consulter le site d'un fabricant ou de chercher directement dans un moteur de recherche comme Google.

## Associations et organismes

### Associations professionnelles sur la Toile du Québec

[www.toileduquebec.com/quebec/Sciences\\_et\\_sante/Sante/Associations\\_professionnelles/index.html](http://www.toileduquebec.com/quebec/Sciences_et_sante/Sante/Associations_professionnelles/index.html)

Longue liste d'associations professionnelles diverses au Québec et au Canada, principalement.

### Organisation mondiale de la santé (anglais, français, espagnol)

[www.who.int](http://www.who.int)

Beaucoup d'information sur la santé et un index utile des thèmes de santé. Une fois dans une des pages de l'index, on peut accéder à une autre langue en cliquant sur le lien approprié.

### Whoterm (anglais, français, espagnol)

[www.who.int/terminology/ter/genndx.html](http://www.who.int/terminology/ter/genndx.html)

Base terminologique de l'Organisation mondiale de la santé.

### Santé Canada (français, anglais)

[www.hc-sc.gc.ca](http://www.hc-sc.gc.ca)

Site bilingue du gouvernement du Canada offrant une multitude d'informations. L'index alphabétique peut s'avérer une excellente source de terminologie.

### Les Compagnies de recherche pharmaceutique du Canada

[www.pmac-acim.org](http://www.pmac-acim.org)

Site offrant plusieurs publications intéressantes sur les médicaments, les brevets, etc. Les docu-

ments sont en format PDF et sont téléchargeables.

### US Food and Drug Administration (multilingue)

[vm.cfsan.fda.gov/~mow/language.html](http://vm.cfsan.fda.gov/~mow/language.html)

Documents en langues étrangères du Centre pour la sécurité alimentaire et la nutrition appliquée des États-Unis.

### European Agency for the Evaluation of Medicinal Products

[www.emea.eu.int](http://www.emea.eu.int)

Documents, rapports, communiqués de presse. Le site fonctionne malheureusement avec des *applets*, ce qui rend la navigation difficile.

## Listes, glossaires, références

### MTDesk

[www.mtDesk.com/mt.shtml](http://www.mtDesk.com/mt.shtml)

Site de terminologie médicale. On y trouve des glossaires, la terminologie la plus récente et d'autres informations utiles.

### Medline

[omni.ac.uk/medline](http://omni.ac.uk/medline)

Liste de services Medline gratuits dans Internet. Medline est la base de données bibliographiques de la bibliothèque nationale médicale aux États-Unis comportant plus de 4 000 articles provenant de divers journaux spécialisés publiés dans le monde entier sur divers domaines médicaux.

### Liste de ressources médicales dans Internet

[useekufind.com/medres.htm](http://useekufind.com/medres.htm)

Ressources médicales en ligne : glossaires, dictionnaires, bases de données. D'intérêt : un dictionnaire médical en neuf langues.

### Liste de références médicales compilées par un traducteur

[www.interfold.com/translator/medsites.htm](http://www.interfold.com/translator/medsites.htm)

1 060 liens vers des références médicales.

### Terminologie médicale archaïque

[www.paul\\_smith.doctors.org.uk/ArchaicMedicalTerms.htm](http://www.paul_smith.doctors.org.uk/ArchaicMedicalTerms.htm)

Site à l'intention des généalogistes et des historiens pouvant servir aux traducteurs. L'auteur du site étant britannique, les définitions et les termes sont à la saveur de son pays. Les entrées sont classées par ordre alphabétique, et on y accède en cliquant sur la lettre appropriée. Il y a également une section pour les suffixes et les préfixes.

### Acromed

[gungadin.cs.brandeis.edu/~weiluo/main3.htm](http://gungadin.cs.brandeis.edu/~weiluo/main3.htm)

Base de données d'acronymes et leur signification dans le domaine biomédical, tirés des extraits de la base de Medline 2001. On peut chercher dans la base soit en naviguant alphabétiquement (en haut de la page, on choisit la lettre appropriée) ou en tapant un acronyme dans la boîte de requête. La recherche peut tenir compte des requêtes en majuscules.

### Site d'information sur la santé multiculturel et multilingue

[www.overlakehospital.org/library/multi.htm](http://www.overlakehospital.org/library/multi.htm)

Site d'information et brochures sur la santé de différents pays dans différentes langues.

### Gray's anatomy

[www.bartleby.com](http://www.bartleby.com)

Bartleby a publié gratuitement dans Internet cet ouvrage classique de 1918 sous forme d'*e-book* avec illustrations.

### Journaux médicaux

[www.freemedicaljournals.com](http://www.freemedicaljournals.com)

Liens vers des journaux médicaux disponibles gratuitement dans Internet dans diverses langues.

### The Merck Manual

[www.merck.com/pubs](http://www.merck.com/pubs)

Merck offre la consultation en ligne gratuite de trois de ses ma-

nuels : le *Merck Manual of Medical Information* (Home Edition), le *Merck Manual of Geriatrics* (troisième édition) et le *Merck Manual of Diagnosis and Therapy* (dix-septième édition).

### Cardiothoracique en image

[info.med.yale.edu/intmed/cardio/imaging](http://info.med.yale.edu/intmed/cardio/imaging)

Petite incursion dans ce domaine avec images à l'appui par l'Université de Yale.

### Tests de laboratoire

[www.labtestsonline.org/site/index.html](http://www.labtestsonline.org/site/index.html)

Site expliquant le fonctionnement et les résultats de tests de laboratoire.

## Plus léger

### Le musée du charlatanisme

[www.mtn.org/quaack](http://www.mtn.org/quaack)

Histoire de se déridier un peu. On peut y voir divers appareils inventés pour guérir ou soulager nos maux.

### Who named it?

[www.whonamedit.com](http://www.whonamedit.com)

Dictionnaire d'éponymes médicaux.

## Changement de propos...

Pour se tenir au courant des nouveautés CD-ROM, pour poser des questions ou pour partager nos expériences en matière de références électroniques, on peut s'abonner à la liste **E-dict (groups.yahoo.com/group/E-Dict/)** sur Yahoo Group, liste créée l'an dernier par Dominique Pivard, traducteur du finnois au français. Le volume des messages est facile à gérer puisque les membres n'écrivent que quand ils ont des choses à dire. (Note : Il faut être inscrit à Yahoo Group pour s'abonner à la liste.) ☺

Avec le logiciel par corpus **MultiTrans Pro<sup>MC</sup>**

# Réalisez des traductions de première qualité ...tout en économisant temps et argent!

## **MultiTrans Pro<sup>MC</sup>** **Tout un coup de main!**

Chaque domaine et secteur d'activité possède une terminologie qui lui est propre, des expressions particulières qui reviennent régulièrement. Le logiciel de traduction assistée par ordinateur (TAO) **MultiTrans Pro<sup>MC</sup>**, vous permet de créer des corpus de documents déjà traduits et des banques terminologiques multilingues pour chaque secteur spécialisé. Il vous permet également d'automatiser certaines tâches!

Vous pouvez rechercher automatiquement un mot, une expression ou une phrase dans un corpus donné et consulter ensuite le texte intégral du document de référence. Vous pouvez ainsi remplacer chaque expression traduite dans son contexte!

## **Des capacités époustouflantes ...au bout des doigts!**

**MultiTrans Pro<sup>MC</sup>** comporte trois modules destinés à augmenter votre vitesse de traduction tout en assurant la cohésion maximale de vos textes – c'est votre « assistant virtuel », quoi!

### **1 TransCorpora<sup>MC</sup>**

Le module **TransCorpora<sup>MC</sup>** est un outil de recherche exclusif d'une très grande puissance. Il vous permet de mémoriser vos traductions préalables et d'y effectuer ensuite des recherches plein texte.

### **2 TermBase<sup>MC</sup>**

Le module **TermBase<sup>MC</sup>** vous permet de créer et de gérer vos propres banques de données terminologiques multilingues.

### **3 TransTerm<sup>MC</sup>**

Le module **TransTerm<sup>MC</sup>** permet d'effectuer une prétraduction et d'identifier la terminologie connue dans un document à traduire.



## **Profitez-en...dès maintenant!**

Pour télécharger une version démo de **MultiTrans<sup>MC</sup>**, ou si vous désirez de plus amples informations, visitez notre site à:

**www.multicorpora.ca**

Pour vous procurer une version téléphonez-nous **1 819 778-7070** ou sans frais au Canada et É.U. au

**1 877 725-7070**



# EDITerm

*La solution de  
gestion terminologique  
entièrement conçue  
pour les langagiers.*



[www.editerm.com](http://www.editerm.com)

*The terminology  
management system  
tailor-made for  
language specialists.*

Un autre produit de qualité  
Another quality product from

